

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2024

21 août 2013

SOMMAIRE

4T S.A.	97110	Eldstaden S.à.r.l.	97113
4T S.A.	97111	FutureTec S.A.	97113
8a+ SICAV	97112	Kanal.3 Luxembourg S.à.r.l.	97113
ACE S.à r.l.	97152	LEO 15 SCI	97137
Achorlux S.A.	97109	PS Topco S.à r.l.	97138
A & CO S.à r.l.	97112	TFL Luxembourg Holdings GP S.A.	97118
ADEPA Asset Management S.A.	97113	TPY Capital S.A.	97148
AdRo Consulting S.à r.l.	97112	Vam Funds (Lux)	97106
AEM Luxembourg S.A.	97117	VAM Managed Funds (Lux)	97106
Afrimedia International	97117	Vorona S.A.	97106
Agence Amodio Angelo s.à r.l.	97114	VSM Products Sàrl	97107
Agence Immobilière du Limpertsberg ...	97114	WaferGen BioSystems Europe S.à r.l.	97107
Agir Luxembourg S.A.	97117	Wardown S.à r.l.	97106
AIT Holdco 15 S.à r.l.	97152	Waterproof Property S.à r.l.	97107
AltaFund Value-Add I	97115	West Control S.A.	97108
AmCo Immobilière Lux S.A.	97115	Whitewood (Blue Rest) UK S.à r.l.	97108
Ancile (Luxembourg) Fund SICAV-FIS ...	97117	Window Tech S.à r.l.	97114
Approwood	97115	World Fitness Holding S.A.	97107
A&R Consulting S.à r.l.	97111	Xieon Networks Investment S.à r.l.	97108
Armour Luxembourg S.à r.l.	97115	Xieon Networks S.à r.l.	97108
Arulux First S.à r.l.	97116	Xieon Networks Solutions S.à r.l.	97107
Arulux Second S.à r.l.	97116	Yacuba S.A.	97109
Arulux Third S.à r.l.	97116	Yorkdale S.à r.l., SPF	97109
Arvo Investment Holdings S.à r.l.	97117	You Consulting S.A.	97109
AXA Open Fund Management S.A.	97111	Zealous S.à r.l.	97109
Bajo Aragón I S. à r.l.	97114	Zougor Management S.à r.l.	97110
BGP Company S.A.	97152	Zunino Investment International S.A.	97112
Blue Dime Holding S.A.	97137	Zunino Investment International S.A.	97110
Bofil	97138	Zunino Investment International S.A.	97110
Bongrape S.A., SPF	97151	Zunino Investment International S.A.	97110
Central European Capital S.à r.l.	97116	Zunino Investment International S.A.	97111
Coller Partners 404 S.C.A.	97115	Zunino Investment International S.A.	97111

Vam Funds (Lux), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 107.134.

Par la présente, nous vous informons que Monsieur Yves de Vos et Monsieur Romain Moebus, tous deux professionnellement domiciliés au 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et administrateurs de la société VAM Funds (Lux), numéro RCS Luxembourg B 107134, démissionnent de leur poste d'administrateur de la société VAM Funds (Lux) avec effet au 30 Juin 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2013.

VPB Finance S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013088211/15.

(130107629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

VAM Managed Funds (Lux), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 129.579.

Par la présente, nous vous informons que Monsieur Yves de Vos et Monsieur Romain Moebus, tous deux professionnellement domiciliés au 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et administrateurs de la société VAM Managed Funds (Lux), numéro RCS Luxembourg B 129 579, démissionnent de leur poste d'administrateur de la société VAM Managed Funds (Lux) avec effet au 30 Juin 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2013.

VPB Finance S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013088212/15.

(130107628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Vorona S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6947 Niederanven, 7, Zone Industrielle Bombicht.

R.C.S. Luxembourg B 128.020.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013088219/10.

(130108850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Wardown S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 153.254.

EXTRAIT

Il est porté à connaissance à qui de droit que le siège social de l'associé unique de la Société, à savoir «Resolution III Holdings S.à r.l.», a été transféré du 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au 15 - 17 Avenue Gaston Diderich L-1420 Luxembourg, avec effet au 3 mai 2013

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Valérie Ingelbrecht

Gérante

Référence de publication: 2013088224/14.

(130108088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

VSM Products Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2417 Luxembourg, 15, rue de Reims.

R.C.S. Luxembourg B 89.982.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02/07/2013.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2013088220/12.

(130108488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Xieon Networks Solutions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 174.826.

Les statuts coordonnés au 07/05/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 02/07/2013.

Me Cosita Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2013088240/12.

(130108776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

WaferGen BioSystems Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1210 Luxembourg, 6, rue Nicolas-Ernest Barblé.

R.C.S. Luxembourg B 163.312.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013088222/10.

(130108669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Waterproof Property S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 161.581.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2013.

Référence de publication: 2013088230/10.

(130109067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

World Fitness Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 77.294.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WORLD FITNESS HOLDING S.A.

Référence de publication: 2013088236/10.

(130108784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Whitewood (Blue Rest) UK S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 125, avenue du Dix Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 170.217.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Whitewood (Blue Rest) UK S.à r.l.
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013088227/11.

(130109125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

West Control S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 84.295.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 25 juin 2013 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Roberto Sigon
- Jean Hoffmann
- Marc Koeune
- Andrea Dany
- Nicole Thommes

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-Services SARL

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2019.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013088232/19.

(130108631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Xieon Networks Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 170.465.

Les statuts coordonnés au 07/05/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 02/07/2013.

Me Cosita Delvaux
Notaire

Référence de publication: 2013088238/12.

(130108519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Xieon Networks S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 170.464.

Les statuts coordonnés au 07/05/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 02/07/2013.

Me Cosita Delvaux
Notaire

Référence de publication: 2013088239/12.

(130108508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Yacuba S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 142.106.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 1^{er} juillet 2013.
Référence de publication: 2013088245/10.
(130108356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Yorkdale S.à r.l., SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Capital social: EUR 4.560.000,00.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R.C.S. Luxembourg B 91.874.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013088247/10.
(130107752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

You Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 106.051.

Le bilan au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013088248/10.
(130108588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Zealous S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 159.359.

EXTRAIT

Il est porté à connaissance à qui de droit que le siège social de l'associé unique de la Société, à savoir «Majestic S.à r.l.», a été transféré du 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au 15 - 17 Avenue Gaston Diderich L-1420 Luxembourg, avec effet au 3 mai 2013

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Valérie Ingelbrecht
Gérante

Référence de publication: 2013088249/14.
(130108186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Achorlux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R.C.S. Luxembourg B 162.484.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2013088287/10.
(130109963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Zougor Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1229 Luxembourg, 3, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 123.379.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Gérant

Référence de publication: 2013088252/12.

(130108349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Zunino Investment International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 123.376.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date
du 14 décembre 2006 et publié au Mémorial C numéro 363 du 13 mars 2007

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013088253/11.

(130107978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Zunino Investment International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 123.376.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date
du 14 décembre 2006 et publié au Mémorial C numéro 363 du 13 mars 2007

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013088254/11.

(130107979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

4T S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 153.475.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013088260/9.

(130108887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Zunino Investment International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 123.376.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date
du 14 décembre 2006 et publié au Mémorial C numéro 363 du 13 mars 2007

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013088255/11.

(130107980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Zunino Investment International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 123.376.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 14 décembre 2006 et publié au Mémorial C numéro 363 du 13 mars 2007

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013088256/11.

(130107981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Zunino Investment International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 123.376.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 14 décembre 2006 et publié au Mémorial C numéro 363 du 13 mars 2007

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013088257/11.

(130107982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

4T S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 153.475.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013088261/9.

(130108888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

A&R Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1318 Luxembourg, 58, rue des Celtes.

R.C.S. Luxembourg B 169.450.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013088286/9.

(130109488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

AXA Open Fund Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 110.241.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui a eu lieu le 2 avril 2013 à 14 heures dans les locaux de Citibank International plc (Luxembourg Branch), 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange

L'Assemblée approuve la ré-élection des Auditeurs ("réviseur d'entreprises agréé") Deloitte Audit S.à r.l., 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, leur mandat d'une durée de un an se terminant à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013.

Pour le compte d'AXA Open Fund Management S.A.

Citibank International plc (Luxembourg Branch)

Référence de publication: 2013088343/14.

(130109038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Zunino Investment International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 123.376.

Extrait de résolutions adoptées par l'assemblée générale ou par le conseil d'administration tenus le 07 mai 2013

L'assemblée renouvelle Monsieur Luigi ZUNINO, Monsieur Jean-Luc JOURDAN ainsi que Madame Madeleine SIMEON aux fonctions d'administrateurs jusqu' à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2018.

L'assemblée renouvelle la société GLOBAL CORPORATE ADVISORS S.à r.l. aux fonctions de commissaire aux comptes jusqu' à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2018.

Le Conseil d'administration renouvelle Monsieur Luigi ZUNINO aux fonctions de Président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013088258/15.

(130108371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

8a+ SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 170.470.

Extrait de la lettre de résignation du 5 juin 2013:

A démissionné du Conseil d'Administration avec effet au 1^{er} juillet 2013:

- Mr Santé Jannoni, membre du Conseil d'Administration, 11B, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour 8a+ Sicav

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Guillaume André / Sandra Ehlers

Directeur / Directeur

Référence de publication: 2013088262/15.

(130107990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

AdRo Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 15, rue Jean Pierre Sauvage.

R.C.S. Luxembourg B 166.127.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013088289/9.

(130110164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

A & CO S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 50.009.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 27 juin 2013, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, VI^{ème} Chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes les opérations de la liquidation de la société à responsabilité limitée A&CO S.à r.l., dont le siège social à L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid, a été dénoncé en date du 19 avril 1996, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B50009, et a mis les frais à charge de la masse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Maître Julien BOECKLER

Le Liquidateur

Référence de publication: 2013088284/15.

(130110146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Eldstaden S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 105.453.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 27 juin 2013, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société à responsabilité limitée ELDSTADEN Sàrl, avec siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

Le même jugement a mis les frais à charge du Trésor.

Pour extrait conforme
Maître Alain NORTH
Le liquidateur

Référence de publication: 2013088270/16.

(130109013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

FutureTec S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R.C.S. Luxembourg B 111.022.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 27 juin 2013, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société anonyme FUTURETEC S.A., avec siège social à L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

Le même jugement a mis les frais à charge du Trésor.

Pour extrait conforme
Maître Alain NORTH
Le liquidateur

Référence de publication: 2013088271/16.

(130109010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Kanal.3 Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7325 Heisdorf, 5, rue des Jardins.
R.C.S. Luxembourg B 150.857.

Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 26 juin 2013 au 5, rue des jardins L-7325 Heisdorf

L'ASSEMBLÉE DÉCIDE À L'UNANIMITÉ:

- de transférer le siège social du 3, rue Pierre Dupong à L-7314 Heisdorf au 5, rue des Jardins à L-7325 Heisdorf.

Léon FOLSCHETTE.

Référence de publication: 2013088273/11.

(130108634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

ADEPA Asset Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6A, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 114.721.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg après approbation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 22 mai 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 juin 2013.

Référence de publication: 2013088309/11.

(130109979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Window Tech S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 94.495.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 27 juin 2013, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société à responsabilité limitée WINDOW TECH S. à r.l., avec siège social à L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

Le même jugement a mis les frais à charge du Trésor.

Pour extrait conforme

Maître Alain NORTH

Le liquidateur

Référence de publication: 2013088276/16.

(130109011) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Agence Amodio Angelo s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9145 Erpeldange, 132, Porte des Ardennes.

R.C.S. Luxembourg B 170.485.

—
Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2013088290/10.

(130110119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Agence Immobilière du Limpertsberg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 47, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 101.167.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Agence Immobilière du Limpertsberg

Société à responsabilité limitée

FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2013088291/12.

(130109152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Bajo Aragón I S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 11-13, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 137.307.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 21 juin 2013

- Monsieur Mark VRIJHOEF a démissionné de son mandat de gérant.

- Monsieur Etienne BIREN, administrateur de sociétés, né à Messancy (Belgique), le 28 septembre 1987, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour BAJO ARAGÓN I S. à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013088358/16.

(130109857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

AltaFund Value-Add I, Société en Commandite par Actions - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 159.249.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Référence de publication: 2013088296/10.

(130109785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

AmCo Immobilière Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 107.328.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013088298/9.

(130109503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Approwood, Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 153.352.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013088299/10.

(130109151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Armour Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 135.275.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013088301/10.

(130109467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Coller Partners 404 S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 117.074.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 3 Mai 2013, que les mandats de M. Remco Haaxman, M. Luca Salvato et M. Erwin Roex en tant que membres du conseil de surveillance sont renouvelés jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Stéphane HEPINEUZE

Mandataire

Référence de publication: 2013088399/15.

(130109392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Central European Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 98.893.

Lors de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 7 juin 2013, les associés ont pris les décisions suivantes:

- acceptation de la démission, avec effet immédiat, de Alan DUNDON, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant;

- nomination, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, de Chafai BAIHAT, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2013.

Référence de publication: 2013088416/15.

(130109613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Arulux Second S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 167.235.

Il résulte d'une décision de la Société en date du 20 juin 2013 de rayer Monsieur Tobias Joachim KLOSE en tant que gérant de catégorie A de la Société et de nommer Monsieur Klaus Carsten HEYDEN, né le 02 mai 1972 à Bergisch, Gladbach, Allemagne, résidant au 68, Isoldenstrasse, 80804 München, Allemagne, en tant que gérant de catégorie A de la Société avec effet au 1^{er} juillet 2013 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 juillet 2013.

Référence de publication: 2013088303/13.

(130109330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Arulux Third S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 167.285.

Il résulte d'une décision de la Société en date du 20 juin 2013 de rayer Monsieur Tobias Joachim KLOSE en tant que gérant de catégorie A de la Société et de nommer Monsieur Klaus Carsten HEYDEN, né le 02 mai 1972 à Bergisch, Gladbach, Allemagne, résidant au 68, Isoldenstrasse, 80804 München, Allemagne, en tant que gérant de catégorie A de la Société avec effet au 1^{er} juillet 2013 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 juillet 2013.

Référence de publication: 2013088304/13.

(130109329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Arulux First S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 167.221.

Il résulte d'une décision de la Société en date du 20 juin 2013 de rayer Monsieur Tobias Joachim KLOSE en tant que gérant de catégorie A de la Société et de nommer Monsieur Klaus Carsten HEYDEN, né le 02 mai 1972 à Bergisch, Gladbach, Allemagne, résidant au 68, Isoldenstrasse, 80804 München, Allemagne, en tant que gérant de catégorie A de la Société avec effet au 1^{er} juillet 2013 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 juillet 2013.

Référence de publication: 2013088302/13.

(130109331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

AEM Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7526 Mersch, allée John W. Leonard.

R.C.S. Luxembourg B 52.678.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Jean-Pierre FUCHS

Administrateur délégué

Référence de publication: 2013088311/12.

(130109197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Afrimedia International, Société Anonyme.

Siège social: L-2543 Luxembourg, 30, Dernier Sol.

R.C.S. Luxembourg B 140.632.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013088313/10.

(130110170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Agir Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 113.131.

EXTRAIT

En date du 1^{er} juillet 2013, Madame Christine Gomes a démissionné de ses fonctions d'administrateur et d'administrateur délégué de la société.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2013088315/11.

(130109261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Arvo Investment Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 143.209.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013088305/10.

(130109901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Ancile (Luxembourg) Fund SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 158.647.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2012.

Signature.

Référence de publication: 2013088327/11.

(130110123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

TFL Luxembourg Holdings GP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 178.336.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the tenth day of the month of June.

Before Maître Edouard Delosch, notary, residing in Diekirch (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

BDCM Opportunity Fund III, L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the State of Delaware (United States of America), with registered office at National Corporate Research, Ltd., 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901 (United States of America),

represented by Me Patrick Santer, maître en droit, professionally residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 10 June 2013.

The proxies given, signed by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the notary to state as follows the articles of incorporation of a company which it forms:

Art. 1. Form, Name. There is hereby established among the owners of the shares a company in the form of a "société anonyme", under the name of "TFL Luxembourg Holdings GP S.A." (the "Company").

Art. 2. Duration. The Company is established for an unlimited duration. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation as prescribed in Article 23 hereof.

Art. 3. Object. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may also acquire and hold a participation, in any form whatsoever, in TFL Luxembourg Holdings S.C.A., and to act as unlimited shareholder and manager of TFL Luxembourg Holdings S.C.A.

The Company may borrow in any form and issue bonds, preferred equity certificates, whether convertible or not, warrants, notes and debentures, as well as any other kind or type of securities or instruments (the "Other Securities").

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 4. Registered office. The registered office of the Company is established in Senningerberg. The registered office may be transferred within the municipality of Niederanven by decision of the board of directors. Branches or other offices may be established either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary, political, economic, or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

Art. 5. Capital - Shares and share certificates. The issued capital of the Company is set at thirty-one thousand Euros (EUR 31,000.-) divided into three million one hundred thousand (3,100,000) shares with a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) per share.

The Company may redeem its own shares within the limits set forth by law.

Art. 6. Increase of capital. The issued capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation, as prescribed in Article 23 hereof.

Art. 7. Shares in registered form - Share certificates. All shares of the Company shall be issued in registered form only.

A register of registered shares shall be kept by the Company or by one or more persons designated thereto by the Company, and such register shall contain the name of each owner of registered shares, its registered office as indicated to the Company and the number of shares held by it.

The inscription of the shareholder's name in the register of registered shares evidences its right of ownership of such registered shares.

Shareholders shall provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address will also be entered into the register of registered shares. Shareholders may, at any time, change their address as entered into the register of shareholders by means of a written notification to the Company from time to time.

The Company recognises only one single owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the ownership of such share(s) is disputed, all persons claiming a right to such share(s) have to appoint one single attorney to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such share(s).

Certificates recording the entry of a shareholder in the register of registered shares may be issued upon the request of a shareholder. The certificates so issued shall be in such form and shall bear such legends and such numbers of identification as shall be determined by the board of directors. Such certificates shall be signed manually or by facsimile by the board of directors. Lost, stolen or mutilated certificates will be replaced by the Company upon such evidence, undertakings and indemnities as may be deemed satisfactory to the Company, provided that mutilated certificates shall be delivered before new share certificates are remitted.

Art. 8. Transfer of Shares - General. Any Transfer of shares made in violation of these articles of incorporation will not be recognized by and will not be effective vis-à-vis the Company and any of its shareholders. The Company shall refuse to record any Transfer made in violation of any Transfer restrictions which may exist from time to time and any such attempted Transfer shall be null and void.

No holder of shares, who is at the same time a holder of Other Securities (as defined in Article 4) which may be issued by the Company, shall Transfer such shares or Other Securities to any Person, whether shareholder or not, unless he simultaneously Transfers the same proportion of such Other Securities (if any have been issued) and shares to the same transferee. The references in Articles 9, 10 and 11 to "shares" shall include such Other Securities of the Company. In addition, no holder of shares or Other Securities of the Company who is at the same time a holder of limited shares (actions de commanditaires) and/or Other Securities (other than management shares, actions de commandite) in TFL Luxembourg Holdings S.C.A., shall Transfer shares or Other Securities (if any have been issued) in the Company to any Person, whether shareholder or not, unless he simultaneously Transfers the same proportion of such limited shares and/or Other Securities (other than management shares) in TFL Luxembourg Holdings S.C.A. to the same transferee. Notwithstanding anything herein to the contrary, the previous three sentences shall not apply to a Transfer or series of related Transfers where the transferor is the sole shareholder of the Company (including Transfers through an intermediary agent who distributes shares in accordance with instructions of the sole shareholder).

Transfers of shares made in accordance with these articles of incorporation shall be effected by a declaration of Transfer inscribed in the register of registered shares, dated and signed by the transferor and the transferee or by their duly authorised representatives provided that the Company may accept and enter in the register any Transfer made in accordance with these Articles of Incorporation on the basis of correspondence or other documents recording the agreement between the transferor and the transferee.

Art. 9. Permitted Transfers.

1. Shares may not be Transferred except as follows:

- (a) a Transfer that is a Permitted Transfer of shares by a shareholder to one or more of its Permitted Transferees;
- (b) a Transfer of shares by a shareholder in accordance with Article 10;
- (c) a Transfer of shares by a shareholder after such shareholder has complied with Article 11;
- (d) a Transfer of shares by a shareholder in a Qualified IPO or pursuant to an effective registration statement under any applicable securities laws after a Qualified IPO;
- (e) a Transfer approved by the board of directors; or
- (f) a Transfer or series of related Transfers of shares where the transferor is the sole shareholder of the Company (including Transfers through an intermediary agent who distributes shares in accordance with instructions of the sole shareholder).

2. Notwithstanding anything to the contrary contained herein, unless previously approved by the board of directors, no shares shall be Transferred pursuant to paragraph 1.(a) or (c) (i) if, upon consummation of such Transfer, the Company would be required by any securities laws to register any of its shares or Other Securities (if any have been issued) with any regulatory authority or to file periodic reports in any jurisdiction under any security laws by virtue of such Transfer or (ii) to any Person that the board of directors in good faith reasonably determines is a competitor of the Company or any of its Subsidiaries.

Art. 10. Drag-Along Rights.

1. If (A) shareholders holding, in the aggregate, 66 2/3% or more of the outstanding shares (the "Drag-Along Seller") propose to Transfer all (but not less than all) of their shares to one or more third parties acting in concert for this purpose (the "Drag-Along Purchaser") that is not under the control of the Company or any of its Subsidiaries or any holder of shares (a "Majority Sale"), or (B) the board of directors approves a Sale of the Company (each of the events described in clauses (A) or (B), if designated in writing as such by the Drag-Along Seller or the board of directors of the Company, as applicable, a "Drag-Along Sale"), the remaining holders of shares (or each holder of shares in case of a Drag-Along Sale approved by the board of directors)(the "Drag-Along Holders") shall participate in the Drag-Along Sale in accordance with this Article 10.

2. Subject to the provisions of paragraph 3. below, each Drag-Along Holder shall consent and raise no objections to a Drag-Along Sale and, if the Drag-Along Sale is structured as a Transfer of shares, agree to Transfer, and shall Transfer, all, but not less than all, of such Drag-Along Holder's shares on the same terms and conditions (including, without limitation, escrow or indemnification provisions) as the Transfer by the Drag-Along Seller or as approved by the board of directors, as applicable. No Drag-Along Holder will exercise any dissenters' rights, rights of appraisal or other similar rights that it may have under applicable law in connection with, or take any action to impede or otherwise interfere with, a Drag-Along Sale. Each Drag-Along Holder shall take all necessary actions in connection with the consummation of the Drag-Along Sale as are reasonably requested by the Drag-Along Seller or the board of directors, as applicable.

3. The obligations of the Drag-Along Holders set forth in this Article 10 are subject to satisfaction of the following conditions:

(a) upon the consummation of a Drag-Along Sale, the Drag-Along Holders will each receive the same form and amount of consideration per shares held by such Drag-Along Holder and such consideration shall be paid to each of the Drag-Along Holders at the same time;

(b) if any Drag-Along Holder is given an option as to the form and/or amount of consideration to be received, all Drag-Along Holders shall be given the same option;

(c) no Drag-Along Holder shall be required to indemnify the Drag-Along Purchaser for an amount in excess of the lesser of:

(i) the total consideration received by such Drag-Along Holder in connection with such Drag-Along Sale; and

(ii) except as to any Shareholder Representation with respect to itself (as to which the limit in (i) shall apply), that proportion of the total liabilities that equals the proportion of the total consideration received by such Drag-Along Holder relative to the total consideration received by all Drag-Along Holders in such Drag-Along Sale;

(d) any indemnification to be provided by any Drag-Along Holder shall be on a pro rata basis (several and not joint), except for indemnification in connection with Shareholder Representations provided by such Drag-Along Holder with respect to itself which will be provided solely by such Drag-Along Holder;

(e) no Drag-Along Holder shall be required to make any representations other than the Shareholder Representations; and

(f) no Drag-Along Holder shall be required to agree to a non-compete or other similar restrictive covenant in connection with the transaction.

4. In the event of a Drag-Along Sale, the Company shall deliver a notice to each Drag-Along Holder setting forth the material terms of the Drag-Along Sale (including the proposed closing date for its consummation, which shall not be less than ten (10) Business Days from the effective date of such notice) and shall deliver when available all documents reasonably required to be executed by each Drag-Along Holder to consummate such Drag-Along Sale. Each Drag-Along Holder shall execute and deliver to the Company at least one (1) Business Day prior to the proposed closing date referred to above, all documents previously furnished to such Drag-Along Holder for execution in connection with the Drag-Along Sale and do such things as may be necessary or desirable to accept and complete the Drag-Along Sale and the Transfer of its shares to the Drag-Along Purchaser pursuant to this Article 10. If any Drag-Along Holder fails to execute and deliver such documents to the Company, and such Drag-Along Sale is subsequently consummated (such Drag-Along Holder, a "Defaulting Drag-Along Holder"):

(a) the Company may establish an escrow account for the consideration that would otherwise be paid to the Defaulting Drag-Along Holder and the Defaulting Drag-Along Holder shall be deemed to have irrevocably appointed any director of the Company's board of directors, each acting individually, as such Drag-Along Holder's agent (mandataire) to (i) execute and deliver all documents required in connection with the Transfer of the shares of the Defaulting Drag-Along Holder to the Drag-Along Purchaser and (ii) do such things as may be necessary or desirable to accept and complete the Drag-Along Sale and the Transfer of their shares to the Drag-Along Purchaser pursuant to this Article 10;

(b) the receipt by the Company of the consideration for the relevant shares owned by the Defaulting Drag-Along Holder shall be a good discharge to the Drag-Along Purchaser and after its name has been entered into the relevant registers of the Company in purported exercise of the power, the validity of the proceedings shall not be questioned by any Person (including the Defaulting Drag-Along Holder); and

(c) the Defaulting Drag-Along Holder shall be bound to deliver to the Company certificates representing such shares (if any such certificates have been issued) and on such delivery shall be entitled to receive the consideration therefor without interest.

5. Each shareholder affirms that its agreement to participate in such Drag-Along Sale is given as a condition to its ownership of the shares and as such is coupled with its interest and is irrevocable.

Art. 11. Right of First Offer.

1. In the event that a holder of shares desires to Transfer all or part of its shares (the "Offered Shares"), other than pursuant to Article 9, paragraph 1, (a), (b), (d), (e) or (f), such shareholder (for purposes of this Article 11, the "Selling Holder") shall give prompt written notice (a "First Offer Notice") to each non-selling holder of shares that holds, together with its Affiliates, at least 5% of the outstanding shares (each, a "Non-Selling Holder") of its intention to sell the Offered Shares. The Selling Holder agrees not to consummate any such Transfer until the expiration of the twenty (20) Business Day period commencing on the date the First Offer Notice has been delivered to the Non-Selling Holders (the "Election Period"), unless the parties to the Transfer have been fully determined pursuant to this Article 11 prior to the expiration of such twenty (20) Business Day period. The First Offer Notice shall identify (i) the number and type of Offered Shares, (ii) the purchase price per Offered Share at which the Selling Holder wishes to sell for cash consideration (the "Offer Price"), (iii) the identity of the proposed transferee, if known, and (iv) all other material terms and conditions of the proposed Transfer.

2. For a period of fifteen (15) Business Days (the "Option Period") following the receipt of the First Offer Notice, each Non-Selling Holder shall have the right and option (but not the obligation) to purchase, at the Offer Price and on the same terms and conditions as set forth in the First Offer Notice, up to such portion of the Offered Shares (each Non-Selling Holder's "Pro Rata Offered Shares") that equals the product of (i) the number of Offered Shares times (ii) a fraction, the numerator of which is the number of shares included in the Offered Shares held by such Non-Selling Holder, and the denominator of which is the sum of all shares included in the Offered Shares held by all Non-Selling Holders. The rights of each Non-Selling Holder set forth in this Article 11 are exercisable by delivery, within the Option Period, by such Non-Selling Holder of an irrevocable written notice to the Selling Holder (the "Notice of Acceptance") of such Non-Selling Holder's commitment to purchase all or a portion of its Pro Rata Offered Shares (such Non-Selling Holder's "Accepted Shares"). Failure by any Non-Selling Holder to give the Notice of Acceptance within the Option Period shall be deemed an election by such Non-Selling Holder not to purchase its Pro Rata Offered Shares.

3. Each Non-Selling Holder that delivers, within the Option Period, a Notice of Acceptance (an "Exercising Holder") specifying its election to purchase all of its Pro Rata Offered Shares, shall also have the right to purchase, at the Offer Price, a portion (its "Pro Rata Oversubscription Shares") of the Offered Shares that the other Non-Selling Holders have elected not to purchase, if any (the "Remaining Shares") (any Exercising Holder exercising its right to purchase its Pro Rata Oversubscription Shares is referred to as an "Oversubscribing Holder"). An Oversubscribing Holder's Pro Rata Oversubscription Shares shall equal the product of (i) the Remaining Shares times (ii) a fraction, the numerator of which is the number of shares included in the Remaining Shares held by such Oversubscribing Holder prior to its acquisition of any Offered Shares, and the denominator of which is the aggregate number of shares included in the Remaining Shares held by all Oversubscribing Holders prior to their acquisition of any Offered Shares. The Company shall deliver a notice to all Exercising Holders of the number of Remaining Shares as promptly as practicable following the date upon which such Remaining Shares are known. Each Exercising Holder shall, if it desires to do so, become an Oversubscribing Holder by specifying in another irrevocable written notice (each such notice delivered by an Oversubscribing Holder, an "Oversubscription Notice") to the Selling Holder its election to purchase its Pro Rata Oversubscription Shares prior to the expiration of the Election Period. This procedure will be repeated until elections to purchase all of the Offered Shares have been exercised or each of the Oversubscribing Holders no longer desires to exercise its right to purchase any more Offered Shares.

4. Delivery of a Notice of Acceptance or an Oversubscription Notice by an Exercising Holder or an Oversubscribing Holder, as applicable, shall constitute a contract between such Exercising Holder or Oversubscribing Holder, on the one hand, and the Selling Holder, on the other hand, for the purchase and sale of the Accepted Shares and the Pro Rata Oversubscription Shares, as applicable, at the Offer Price and on the same terms and conditions as set forth in the First Offer Notice. If any Non-Selling Holder has elected to purchase Offered Shares hereunder, the Transfer of such Offered Shares shall be consummated as soon as practical after the delivery of the Notice of Acceptance and/or Oversubscription Notice(s), if any, to the Selling Holder, but in any event within forty-five (45) days after the expiration of the Election Period, subject to receipt of any required material third party or other approvals, compliance with applicable laws and the absence of any injunction or similar legal order preventing such transaction (collectively, the "Conditions"), in which case the purchase of the Accepted Shares and the Pro Rata Oversubscription Shares, as applicable, shall be delayed pending the satisfaction of the Conditions up to an additional sixty (60) days. In connection with the Transfer of the Accepted Shares and the Pro Rata Oversubscription Shares, as applicable, the Selling Holder and each Exercising Holder and Oversubscribing Holder, as applicable, shall execute and deliver customary transfer documents and make Shareholder Representations with respect to itself. The Selling Holder, the Exercising Holder and the Oversubscribing Holder, as applicable, shall be obligated to use commercially reasonable efforts to satisfy the Conditions as soon as possible.

5. If all notices required to be given pursuant to this Article 11 have been duly given, then the Selling Holder shall have the right to enter into and consummate, subject to paragraph 6 below, an agreement to sell to a third-party which is not a shareholder or Affiliated with any shareholder (a "Third-Party") the Offered Shares remaining unsold under this Article 11 (the "Third-Party Shares") at a price not less than the Offer Price and on terms and conditions no less favorable to the Selling Holder, economically or otherwise, than as set forth in the First Offer Notice. If the sale to a Third-Party is not consummated pursuant to the terms of the immediately preceding sentence and within the time periods described in paragraph 6. below, the Selling Holder will not effect the Transfer of any of the Offered Shares without commencing de novo the procedures set forth in this Article 11.

6. The closing of the sale of any Third-Party Shares that are being Transferred under paragraph 5 to any Third-Party shall take place at the registered office of the Company (or such other place as the Selling Holder and the Third Party shall agree) on a date (the "Transfer Closing Date") no later than one-hundred eighty (180) days following the date of delivery of the First Offer Notice (or if such date is not a Business Day, the first day thereafter that is a Business Day) at 10:00 a.m., Luxembourg time. On the Transfer Closing Date, the parties shall take all actions necessary (including co-operation in obtaining any required consents) to Transfer such Offered Shares free of all liens and encumbrances.

7. Each Non-Selling Holder may assign its rights under this Article 11 to one or more of its Affiliates (whether or not such Affiliates are shareholders).

Art. 12. Meetings of shareholders - General. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company. If and so long as the Company is composed of a single shareholder, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of shareholders.

The quorum and time required by law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, by fax, cable, telegram, telex or, provided the genuineness thereof is established, electronic transmission.

Any shareholder may participate and vote in any meeting of shareholders by videoconference or by way of similar means of communications allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. The participation in or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 13. Annual general meeting of shareholders. The annual general meeting of shareholders shall be held in accordance with Luxembourg law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the first day of the month of June at 11.30 a.m. and for the first time in 2014.

If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the board of directors, exceptional circumstances so require.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

Art. 14. Board of directors. The Company shall be managed by a board of directors composed of three members at least who need not be shareholders of the Company.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual meeting for a period of maximum six years and shall hold office until their successors are elected. The directors shall be eligible for re-election.

The shareholders may decide to appoint directors of different classes. Any such classification of directors shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the directors be identified with respect to the class they belong.

Any director may be removed with or without cause and replaced at any time by resolution adopted by the shareholders.

In the event of a vacancy in the office of director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may not elect, by majority vote, a director to fill such vacancy.

The Company and its shareholders renounce any interest or expectancy of the Company in, or in being offered an opportunity to participate in, any Excluded Opportunity. "Excluded Opportunity" means any matter, transaction or interest that is presented to, or acquired, created or developed by, or which otherwise comes into the possession of, (i) any director of the Company who is not an employee of the Company or of any of its Subsidiaries or (ii) any holder of shares or any partner, member, director, stockholder, employee or agents of any such holder, other than someone who

is an employee of the Company or of any of its Subsidiaries (collectively, "Excluded Persons"), unless such matter, transaction or interest is presented to an Excluded Person expressly and solely in such Excluded Person's capacity as a director of the Company.

Art. 15. Liability of directors, Indemnification.

1. The directors are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

2. Subject to the exceptions and limitations listed in paragraph 3 below, every person who is, or has been, a director of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such director and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgments, amounts paid in settlement and other liabilities.

3. No indemnification shall be provided to any director:

a) With respect to to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office and/or not in the interest of the Company; or

b) In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the board of directors.

4. The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any director may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such director and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including directors, may be entitled by contract or otherwise under law.

5. Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article 15 shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the director, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this Article 15.

Art. 16. Procedures of meeting of the board. The board of directors will choose from among its members a chairman (provided that in the event the shareholders have appointed different classes of directors, namely class A directors and class B directors, the chairman shall be a class B director), and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman or two directors at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meetings of shareholders and the board of directors, but in his absence the shareholders or the board of directors may appoint another chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors shall be given to all directors at least twenty-four hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meetings. This notice may be waived by the consent in writing or by fax or telex or, provided the genuineness thereof is established, electronic transmission, of each director. Separate notice shall not be required for meetings at which all the directors are present or represented and have declared that they had prior knowledge of the agenda as well as for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or, provided the genuineness thereof is established, electronic transmission, another director as his proxy. One director may represent one or more directors.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors, provided that in the event however the shareholders have appointed different classes of directors, namely class A directors and class B directors, such majority shall always include at least one class B director (which may be represented).

Decision shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting, provided that in the event however the shareholders have appointed different classes of directors, namely class A directors and class B directors, such majority shall always include at least one class B director (which may be represented). In case of a draw, the chairman of the board of directors shall have a casting vote.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one

another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile or any other similar means of communications. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

In the event that any director or officer of the Company may have any direct personal interest in any transaction of the Company (with no direct personal interest being deemed to arise by virtue of serving as a director, officer or employee in the other contracting party), such director or officer shall make known to the board of directors such direct personal interest and shall not consider, or vote on such transactions, and such director's or officer's direct personal interest therein shall be reported to the next succeeding meeting of shareholders. This paragraph does not apply where the decision of the board of directors relates to current operations entered into under normal conditions.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any director is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm. Any director who serves as a director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be preventing from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Upon submission of reasonable documentation, members of the board of directors of the Company shall be reimbursed for reasonable out-of-pocket expenses, if any, of attendance at each meeting of the board of directors.

Art. 17. Minutes of meetings of the board. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or three directors, provided however that in the event the shareholders have appointed different classes of directors, namely class A directors and class B directors, minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman of the board of directors or one director of each such class unless otherwise resolved by the board of directors.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two directors, provided however that in the event the shareholders have appointed different classes of directors, minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by one director of each such class unless otherwise resolved by the board of directors.

Art. 18. Powers of the board. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law or by the present articles of incorporation to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs to any member or members of the board of directors who may constitute committees deliberating under such terms as the board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any persons who need not be directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

Art. 19. Binding signatures. In the event that shareholders have not appointed different classes of directors, the Company will be bound by the joint signatures of three directors of the Company. In the event the shareholders have appointed different classes of directors, namely class A directors and class B directors, the Company will only be validly bound by the joint signature of two directors, at least one of whom shall be a class B director (including by way of representation). In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signature powers shall have been delegated by majority vote of the board of directors voting in accordance with Article 16.

Art. 20. Statutory Auditor. The operations of the Company shall be supervised by a statutory auditor who need not be a shareholder. The statutory auditor shall be elected by the annual general meeting of shareholders for a period ending at the date of the next annual general meeting of shareholders.

The statutory auditor in office may be removed at any time by the shareholders with or without cause.

Art. 21. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on the first day of January of each year and shall terminate on the last day of December of the same year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31 December 2013.

Art. 22. Appropriation of profits. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such surplus reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and may, without ever exceeding the amounts proposed by the board of directors, declare dividends from time to time.

Interim dividends may be distributed, subject to the conditions laid down by law, upon decision of the board of directors.

The dividends declared may be paid in any currency selected by the board of directors and may be paid at such places and times as may be determined by the board of directors.

The board of directors may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment.

A dividend declared but not paid on a share during five years cannot thereafter be claimed by the holder of such share, shall be forfeited by the holder of such share, and shall revert to the Company.

No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of shares.

Art. 23. Dissolution and Liquidation. In the event of a dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. After payment of, or the creation of sufficient provisions for, all the debts of and charges against the Company and the expenses of liquidation, the liquidation proceeds shall be distributed pro rata to the holders of shares, subject to the rights of any holders of Other Securities of the Company (including, without limitation, holders of any preferred equity certificates, whether convertible or not) if any such Other Securities have been issued.

Art. 24. Amendment of Articles. These articles of incorporation may be amended from time to time by a meeting of shareholders, subject to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg.

Art. 25. Governing law. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on Commercial Companies as amended.

Art. 26. No Effect Upon Lending Relationships. Nothing contained in these articles of incorporation shall affect, limit or impair the rights and remedies of any shareholder in its capacity as a lender to the Company or any of its Subsidiaries. Without limiting the generality of the foregoing, any such Person, in exercising its rights as a lender, including making its decision on whether to foreclose on any collateral security, will have no duty to consider (i) its status or the status of any of its Affiliates as a direct or indirect shareholder of the Company, (ii) the interests of the Company or (iii) any duty it may have to any other direct or indirect shareholder of the Company, except as may be required under laws applicable to creditors generally or any agreement.

Art. 27. Definitions.

“Affiliate”	an “Affiliate” of a Person means (a) such Person’s controlling member, general partner, manager or investment manager as well as affiliates thereof; (b) any entity with the same general partner, manager or investment manager as such Person or a general partner, manager or investment manager affiliated with such general partner, manager or investment manager of such Person; and (c) any other Person that directly or indirectly through one or more intermediaries, controls, is controlled by, or is under common control with, the first Person, the general partner of such Person, investment manager of such Person or an affiliate of such Person, general partner or investment manager. The term “control” (including the terms “controlled by” and “under common control with”) means the possession, directly or indirectly, of the power to direct or cause the direction of the management or policies of a Person, whether through the ownership of voting securities, by contract, as trustee or executor, or otherwise.
“Business Day”	means a day other than a Saturday, Sunday or other day on which commercial banks in New York City and Luxembourg are authorised or required by law to close.
“Governmental Authority”	means any international, supranational or national government, any state, provincial, local or other political subdivision thereof; any entity, authority or body exercising executive, legislative, judicial, regulatory or administrative functions of or pertaining to government; any court, tribunal or arbitrator; any self-regulatory organization; or any securities exchange or quotation system.
“Permitted Transfer”	means a Transfer by a holder of shares (a) to any Affiliate of such holder (including if consummated in a trade through a financial intermediary), provided that such holder and such Permitted Transferee agree to re-Transfer the subject shares back to such holder prior to such Permitted Transferee ceasing to be an Affiliate of such holder; (b) in the case of any holder of shares that is an investment fund, to the limited or general partners or members or accounts of such fund; (c) in the case of the winding up or liquidation of a holder of shares other than a natural person, to its Affiliates; or (d) of any shares pledged by a shareholder pursuant to a Qualified Pledge to the pledgee (provided for the sake of clarity that any subsequent proposed Transfer of such shares by such pledgee to anyone other than the pledgee, shall not be deemed a Permitted Transfer).

"Permitted Transferee"	means the transferee in a Permitted Transfer.
"Person" or "person"	means any natural person, firm, limited liability company, general or limited partnership, association, corporation, company, joint venture, trust, Governmental Authority or other entity.
"Qualified IPO"	means a bona fide sale by the Company of shares in an underwritten (firm commitment) public offering which has been approved by the board of directors, resulting in the listing of the shares on an internationally recognised stock exchange or quotation system and gross proceeds to the Company of at least EUR 50 million.
"Sale of the Company"	means the bona fide sale, lease or transfer in one or a series of related transactions of (i) all or substantially all of the consolidated assets of the Company and its Subsidiaries or (ii) all of the issued and outstanding shares to any Person or group of Persons whether direct or indirect or by way of any merger, statutory share exchange, recapitalization, reclassification, consolidation or other business combination transaction or purchase of beneficial ownership.
"Shareholder Representations"	means, in respect of any holder of shares, any representation with respect to itself as to organisation, authorisation, enforceability, capitalisation, ownership of shares and non contravention of such holder's organisational documents or material agreements.
"Subsidiary"	means any other Person (a) in which the Company owns, directly or indirectly, fifty percent (50%) or more of the securities or other ownership interests of such other Person, (b) in which the Company owns, directly or indirectly, securities or other ownership interests having ordinary voting power to elect a majority of the board of managers/directors, or other persons performing similar functions, of such other Person or (c) the management of which is otherwise controlled, directly or indirectly, by the Company.
"Transfer"	means any sale, transfer, assignment, conveyance or other disposition, including by merger, operation of law, bequest or pursuant to any domestic relations order, whether voluntarily or involuntarily, other than a sale, transfer, assignment, conveyance or other disposition by or to the Company; provided that no Transfer of shares shall be deemed to have occurred as a result of the entry into, modification of or existence of any pledge of Shares to a lender in connection with a bona fide secured transaction or indenture or other similar document with respect to a shareholder that is a holder of secured obligations (a "Qualified Pledge"); provided further that a Transfer of control of any shareholder whose principal asset consists of shares shall be deemed a Transfer of such shares held by such holder.

Subscriptions

The shares have been subscribed as follows:

Subscriber	Number of shares subscribed	Payment (EUR)
BDCM Opportunity Fund III, L.P.	3,100,000	31,000
Total:	3,100,000	31,000

The three million one hundred thousand (3,100,000) shares are fully paid up in cash, evidence of which was given to the undersigned notary.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

Statements

The undersigned notary acknowledges that the conditions required by article 26 of the law of tenth August nineteen hundred and fifteen on commercial companies have been observed.

Extraordinary general meeting

The above named shareholders, representing the entire subscribed capital and considering as having received due notice, have immediately proceeded to an extraordinary general meeting. Having first verified that it was regularly constituted, the meeting has passed the following resolutions.

First resolution

The following persons are appointed as directors of the Company for a term ending at the annual general meeting to be held in 2018:

1. Mr Carl Anders Peter Lundin, private employee, born in Kalmar (Sweden) on 10 September 1976, professionally residing in 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg;
2. Mr Ronan Carroll, private employee, born in Dublin (Ireland) on 11 November 1971, professionally residing in 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg;
3. Mr. Stephen H. Deckoff, private employee, born in New York (USA) on 4 November 1965, professional residing in 5330 Yacht Haven Grande, Suite 100, St. Thomas, VI 00802-5032
4. Mr. Martin Ward, private employee, born in Londonderry (Northern Ireland) on 16 October 1974, professionally residing in 68 Pall, London SW1Y 5ES, England.

Second resolution

Has been appointed statutory auditor: Deloitte Audit, with registered office in L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf, registered with the Register of Trade and Companies of Luxembourg under number B 67.895.

Third resolution

The registered office is fixed at 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder of the appearing party, all of whom is known to the notary, by her surname, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le dixième jour du mois de juin.

Par-devant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

BDCM Opportunity Fund III, L.P., une limited partnership constituée en vertu des lois de l'État du Delaware (États-Unis d'Amérique), ayant son siège social au National Corporate Research, Ltd., 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901 (États-Unis d'Amérique),

représentée par Maître Patrick Santer, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 10 juin 2013.

Les procurations données, signées par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, resteront annexées au présent document afin d'être soumises aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, agissant ès-qualités, a requis le notaire d'acter comme suit les statuts d'une société qu'elle forme:

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination. Il est établi par les présentes, entre les actionnaires, une société anonyme sous la dénomination de «TFL Luxembourg Holdings GP S.A.» (la «Société»).

Art. 2. Durée. La Société est établie pour une durée illimitée. La Société peut être dissoute à tout moment par décision des actionnaires statuant de la manière requise pour la modification des présents statuts, tel que prescrit à l'article 23 des présentes.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans toute autre entreprise, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou de toute autre manière, de même que le transfert par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, de titres obligataires et d'autres titres de quelque nature que ce soit, et la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales situées au Luxembourg ou à l'étranger.

La Société peut également acquérir et détenir une participation, sous quelque forme que ce soit, dans TFL Luxembourg Holdings S.C.A., et agir comme associé commandité et gérant de TFL Luxembourg Holdings S.C.A.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations, de certificats d'actions privilégiées, convertibles ou non, de bons de souscription, de titres obligataires ou de certificats de créance, de même que tout autre type de titres ou d'instruments (les «Autres Titres»).

D'une manière générale, elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, sûretés ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la

Société, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Enfin, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

Art. 4. Siège social. Le siège social de la Société est établi à Senningerberg. Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la commune de Niederanven par décision du conseil d'administration. Il peut être créé, par décision du conseil d'administration, des succursales ou d'autres bureaux soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger.

Dans le cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou vont se produire, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant le transfert provisoire du siège, restera une société luxembourgeoise.

Art. 5. Capital - Actions et Certificats d'actions. Le capital émis de la Société est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trois millions cent mille (3.100.000) actions d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) par action.

La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la loi.

Art. 6. Augmentation de capital. Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit par décision des actionnaires statuant selon les modalités requises en matière de modification des statuts, tel que prescrit à l'article 23 des présentes.

Art. 7. Actions nominatives - Certificats d'actions. Les actions de la Société sont uniquement sous forme nominative.

Un registre d'actions nominatives sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société, et ce registre devra reprendre le nom de chaque propriétaire d'actions nominatives, son domicile d'élection, tel qu'indiqué à la Société, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient.

L'inscription du nom d'un actionnaire dans le registre d'actions nominatives établit son droit de propriété sur ces actions nominatives.

Les actionnaires doivent fournir à la Société une adresse à laquelle l'ensemble des notifications et avis peut être envoyé. Cette adresse sera également inscrite dans le registre d'actions nominatives. Les actionnaires peuvent, à tout moment, changer leur adresse telle qu'elle figure dans le registre des actionnaires par notification écrite à la Société de temps à autre.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une ou plusieurs action(s) est/sont détenues conjointement ou si la propriété de cette/ces action(s) est contestée, toutes les personnes revendiquant un droit à cette/ces action(s) devront nommer un seul mandataire pour représenter cette/ces action(s) envers la Société. Si aucun mandataire n'est nommé à cet effet, tous les droits attachés à cette/ces action(s) seront alors suspendus.

Des certificats constatant l'inscription d'un actionnaire dans le registre d'actions nominatives peuvent être émis à la demande d'un actionnaire. Les certificats ainsi émis auront la forme et porteront les mentions et les numéros d'identification déterminés par le conseil d'administration. Ces certificats seront signés manuellement ou par télécopie par le conseil d'administration. Les certificats perdus, volés ou abîmés seront remplacés par la Société sur présentation de la preuve, de l'engagement et de l'indemnisation jugés satisfaisants par la Société, à condition que les certificats abîmés soient remis à la Société avant que les nouveaux certificats ne soient émis.

Art. 8. Transfert d'actions - Généralités. Tout Transfert d'actions effectué en violation des présents statuts ne sera pas reconnu par et ne sera pas opposable à la Société et ses actionnaires. La Société devra refuser de constater tout Transfert effectué en violation de toute restriction de Transfert pouvant exister de temps à autre et toute tentative d'un tel Transfert sera nulle et non avenue.

Aucun porteur d'actions, qui est en même temps porteur d'Autres Titres (tels que définis à l'article 4) pouvant être émis par la Société, ne Transférera ces actions ou Autres Titres à toute Personne, actionnaire ou non, à moins qu'il ne Transfère simultanément la même proportion de ces Autres Titres (si certains ont été émis) et actions au même cessionnaire. Les références faites dans les articles 9, 10 et 11 aux «actions» comprendront ces Autres Titres de la Société. En outre, aucun porteur d'actions ou Autres Titres de la Société, qui est en même temps porteur d'actions de commanditaires et/ou Autres Titres (autres que des actions de commandité) dans TFL Luxembourg Holdings S.C.A., ne Transférera d'actions ou Autres Titres (si certains ont été émis) dans la Société à toute Personne, actionnaire ou non, à moins qu'il ne Transfère simultanément la même proportion de ces actions de commanditaire et/ou Autres Titres (autres que des actions de commandité) dans TFL Luxembourg Holdings S.C.A. au même cessionnaire. Nonobstant toute disposition contraire des présentes, les trois phrases précédentes ne s'appliqueront pas à un Transfert ou plusieurs Transferts liés lorsque le cédant est le seul porteur d'Actions de Commanditaire de la Société (y compris les Transferts par un agent intermédiaire qui distribue les actions conformément aux instructions de cet actionnaire unique).

Les Transferts d'actions réalisés conformément aux présents statuts se feront par une déclaration de Transfert inscrite dans le registre d'actions nominatives, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leurs représentants dûment autorisés, à condition que la Société puisse accepter et inscrire dans le registre tout Transfert réalisé conformément aux

présents Statuts sur la base de correspondance ou d'autres documents constatant l'accord entre le cédant et le cessionnaire.

Art. 9. Transferts Autorisés.

1. Les actions ne peuvent être Transférées, sauf dans les cas suivants:

(a) un Transfert qui est un Transfert Autorisé d'actions par un actionnaire à un ou plusieurs de ses Cessionnaires Autorisés;

(b) un Transfert d'actions par un actionnaire conformément à l'article 10;

(c) un Transfert d'actions par un actionnaire après que cet actionnaire a respecté les dispositions de l'article 11;

(d) un Transfert d'actions par un actionnaire dans une IPO Qualifiée ou en vertu d'une déclaration d'enregistrement effective en vertu de toute loi applicable en matière de valeurs mobilières après une IPO Qualifiée;

(e) un Transfert approuvé par le conseil d'administration; ou (f) un Transfert ou plusieurs Transferts liés d'actions lorsque le cédant est le seul actionnaire de la Société (y compris les Transferts par un agent intermédiaire qui distribue les actions conformément aux instructions de cet actionnaire unique).

2. Nonobstant toute disposition contraire des présentes, à moins que le conseil d'administration ne l'approuve préalablement, aucune action ne sera Transférée en vertu du paragraphe 1.(a) ou (c) (i) si, à la réalisation de ce Transfert, la Société était tenue par une loi en matière de valeurs mobilières d'enregistrer l'une de ses actions ou Autres Titres (si certains ont été émis) auprès d'une autorité de réglementation ou de soumettre des rapports périodiques dans toute juridiction en vertu d'une loi en matière de valeurs mobilières en vertu de ce Transfert ou (ii) à toute Personne déterminée de bonne foi raisonnablement par le conseil d'administration comme concurrente de la Société ou l'une de ses Filiales.

Art. 10. Droits de sortie forcée.

1. Si (A) des actionnaires détenant, au total, 66 2/3% ou plus des actions émises (le «Vendeur de Sortie Forcée») proposent de Transférer la totalité (mais pas moins que la totalité) de leurs actions à un ou plusieurs tiers agissant de concert à cet effet Acheteur de Sortie Forcée») qui n'est/ne sont pas contrôlé(s) de la Société ou l'une de ses Filiales ou un porteur d'actions (une «Vente de Participation Majoritaire») ou (B) le conseil d'administration approuve une Vente de la Société (chacun des cas décrits dans les clauses (A) ou (B), si désigné comme tel par écrit par le Vendeur de Sortie Forcée ou le conseil d'administration de la Société, selon le cas, une «Vente de Sortie Forcée»), les porteurs d'actions restants (ou chaque porteur d'actions dans le cas d'une Vente de Sortie Forcée approuvée par le conseil d'administration) (les «Actionnaires de Sortie Forcée») prendront part à la Vente de Sortie Forcée conformément au présent article 10.

2. Sous réserve des dispositions du paragraphe 3. ci-dessous, chaque Actionnaires de Sortie Forcée acceptera et n'émettra aucune objection envers une Vente de Sortie Forcée et, si la Vente de Sortie Forcée est structurée comme un Transfert d'actions, acceptera de Transférer et Transférera la totalité, mais pas moins de la totalité, des actions de cet Actionnaires de Sortie Forcée selon les mêmes conditions (y compris et ce, de manière non limitative, les dispositions relatives à la mise sous séquestre et l'indemnisation) que celles du Transfert par le Vendeur de Sortie Forcée ou celles approuvées par le conseil d'administration, selon le cas. Aucun Actionnaires de Sortie Forcée n'exercera de droits de désaccord, droits d'expertise ou autres droits similaires qu'il pourrait avoir en vertu des dispositions légales applicables dans le cadre d'une Vente de Sortie Forcée, ou ne prendra de mesures visant à entraver ou autrement compromettre une Vente de Sortie Forcée. Chaque Actionnaire de Sortie Forcée prendra toutes les mesures nécessaires dans le cadre de la réalisation de la Vente de Sortie Forcée raisonnablement demandées par le Vendeur de Sortie Forcée ou le conseil d'administration, selon le cas.

3. Les obligations des Actionnaires de Sortie Forcée énoncées dans le présent article 10 sous soumises au respect des conditions suivantes:

(a) À la réalisation d'une Vente de Sortie Forcée, chaque Actionnaire de Sortie Forcée recevra la même forme et le même montant de contrepartie par action qu'il détient et cette contrepartie sera versée à chaque Actionnaire de Sortie Forcée en même temps;

(b) Si un Actionnaire de Sortie Forcée se voit offrir une option quant à la forme et/ou le montant de la contrepartie à recevoir, tous les Actionnaires de Sortie Forcée devront se voir offrir la même option;

(c) Aucun Actionnaire de Sortie Forcée ne sera obligé d'indemniser l'Acheteur de Sortie Forcée pour l'excédent du moindre des montants suivants:

(i) la contrepartie totale reçue par cet Actionnaire de Sortie Forcée dans le cadre de cette Vente de Sortie Forcée; et

(ii) sauf en ce qui concerne toute Déclaration d'Actionnaire le concernant (à qui la limite énoncée au point (i) s'appliquera), la proportion des dettes totales qui équivaut à la proportion de la contrepartie totale reçue par cet Actionnaire de Sortie Forcée par rapport à la contrepartie totale reçue par tous les Actionnaires de Sortie Forcée dans cette Vente de Sortie Forcée;

(d) Toute indemnisation devant être versée par un Actionnaire de Sortie Forcée se fera de manière proportionnelle (individuelle et non solidaire), à l'exception de toute indemnisation relative aux Déclarations d'Actionnaire faites par cet Actionnaire de Sortie Forcée en ce qui le concerne, laquelle ne sera versée que par cet Actionnaire de Sortie Forcée;

(e) Aucun Actionnaire de Sortie Forcée ne sera obligé de faire d'autres déclarations que les Déclarations d'Actionnaire; et

(f) Aucun Actionnaire de Sortie Forcée ne sera obligé d'accepter un engagement de non-concurrence ou une autre clause restrictive similaire dans le cadre de l'opération.

4. En cas de Vente de Sortie Forcée, la Société remettra un avis à chaque Actionnaire de Sortie Forcée indiquant les conditions importantes de la Vente de Sortie Forcée (y compris la date de clôture proposée pour sa réalisation, laquelle ne pourra être de moins de dix (10) Jours Ouvrables à compter de la date effective de cet avis) et remettra dès que possible tous les documents raisonnablement demandés devant être signés par chaque Actionnaire de Sortie Forcée afin de réaliser cette Vente de Sortie Forcée. Chaque Actionnaire de Sortie Forcée signera et remettra à la Société au moins un (1) Jour Ouvrable avant la date de clôture proposée mentionnée ci-dessus, tous les documents fournis au préalable à cet Actionnaire de Sortie Forcée pour signature dans le cadre de la Vente de Sortie Forcée et prendra toutes les mesures nécessaires ou souhaitables pour accepter et finaliser la Vente de Sortie Forcée et le Transfert de ses actions à l'Acheteur de Sortie Forcée en vertu du présent article 10. Si un Actionnaire de Sortie Forcée ne signe pas et ne remet pas ces documents à la Société, et que cette Vente de Sortie Forcée est ensuite réalisée (cet Actionnaire de Sortie Forcée étant désigné un «Actionnaire de Sortie Forcée Défaillant»):

(a) La Société peut créer un compte séquestre pour la contrepartie qui serait autrement versée à l' Actionnaire de Sortie Forcée Défaillant et l' Actionnaire de Sortie Forcée Défaillant sera réputé avoir nommé de manière irrévocable un administrateur du conseil d'administration de la Société, chacun agissant de manière individuelle, comme mandataire de cet Actionnaire de Sortie Forcée pour (i) signer et remettre tous les documents requis dans le cadre du Transfert d'actions de l'Actionnaire de Sortie Forcée Défaillant à l'Acheteur de Sortie Forcée et (ii) prendre toutes les mesures nécessaires ou souhaitables pour accepter et finaliser la Vente de Sortie Forcée et le Transfert de ses actions à l'Acheteur de Sortie Forcée en vertu du présent article 10;

(b) La réception par la Société de la contrepartie des actions en question détenues par l'Actionnaire de Sortie Forcée Défaillant constituera une décharge donnée à l'Acheteur de Sortie Forcée et après inscription de son nom dans les registres pertinents de la Société dans l'exercice présumé du pouvoir, la validité des procédures ne sera pas mise en question par une Personne (y compris l'Actionnaire de Sortie Forcée Défaillant); et

(c) L'Actionnaire de Sortie Forcée Défaillant aura l'obligation de remettre à la Société les certificats représentant ces actions (si ces certificats ont été émis) et à la remise de ceux-ci, il aura le droit d'en recevoir la contrepartie et ce, sans intérêt.

5. Chaque actionnaire affirme que son accord de participer à cette Vente de Sortie Forcée est donné comme condition à sa possession d'actions et, partant, est dans son intérêt et est irrévocable.

Art. 11. Droit de première offre.

1. Dans le cas où un porteur d'actions désire Transférer tout ou partie de ses actions (les «Actions Offertes»), autrement qu'en vertu de l'article 9, paragraphe 1, (a), (b), (d), (e) ou (f), cet actionnaire (aux fins du présent article 11, l'«Actionnaire Vendeur») informera dans les plus brefs délais et par écrit (un «Avis de Première Offre») chaque détenteur d'actions non-vendeur qui détient, ensemble avec ses Affiliés, au moins 5% des actions émises (chacun, un «Actionnaire Non-Vendeur») de son intention de vendre les Actions Offertes. L'Actionnaire Vendeur accepte de ne pas réaliser ce Transfert avant expiration de la période de vingt (20) Jours Ouvrables commençant le jour où les Actionnaires Non-Vendeurs ont reçu l'Avis de Première Offre (la «Période de Choix»), à moins que les parties au Transfert aient été entièrement déterminées en vertu du présent article 11 avant l'expiration de cette période de vingt (20) Jours Ouvrables. L'Avis de Première Offre indiquera (i) le nombre et type d'Actions Offertes, (ii) le prix d'achat par Action Offerte auquel l'Actionnaire Vendeur souhaite vendre moyennant contrepartie en numéraire (le «Prix d'Offre»), (iii) l'identité du cessionnaire proposé, s'il est connu, et (iv) toutes les autres conditions importantes du Transfert proposé.

2. Pendant une période de quinze (15) Jours Ouvrables (la «Période d'Option») suivant la réception de l'Avis de Première Offre, chaque Actionnaire Non-Vendeur aura le droit et l'option (mais pas l'obligation) d'acheter, au Prix d'Offre et selon les mêmes conditions que celles énoncées dans l'Avis de Première Offre, jusqu'à concurrence de la proportion d'Actions Offertes («Actions Offertes au Pro Rata» de chaque Actionnaire Non-Vendeur) qui équivaut au produit (i) du nombre d'Actions Offertes multiplié par (ii) une fraction dont le numérateur est égal au nombre d'actions incluses dans les Actions Offertes détenues par cet Actionnaire Non-Vendeur, et dont le dénominateur est égal à la somme de toutes les actions incluses dans les Actions Offertes détenues par tous les Actionnaires Non-Vendeurs. Les droits de chaque Actionnaire Non-Vendeur indiqués dans le présent article 11 peuvent être exercés par la remise, endéans la Période d'Option, par cet Actionnaire Non-Vendeur d'un avis écrit irrévocable envoyé à l'Actionnaire Vendeur Avis d'Acceptation») indiquant que cet Actionnaire Non-Vendeur s'engage à acheter tout ou partie de ses Actions Offertes au Pro Rata (les «Actions Acceptées» de l'Actionnaire Non-Vendeur). Si un Actionnaire Non-Vendeur n'envoie pas d'Avis d'Acceptation endéans la Période d'Option, cet Actionnaire Non-Vendeur sera réputé avoir choisi de ne pas acheter ses Actions Offertes au Pro Rata.

3. Chaque Actionnaire Non-Vendeur qui remet, au cours de la Période d'Option, un Avis d'Acceptation (un «Actionnaire Exerçant») indiquant son choix d'acheter la totalité de ses Actions Offertes au Pro Rata, aura également le droit d'acheter, au Prix d'Offre, une partie (ses «Actions de Sursouscription au Pro Rata») des Actions Offertes que les autres Actionnaires s Non-Vendeurs ont décidé de ne pas acheter, le cas échéant (les «Actions Restantes») (tout Actionnaire Exerçant exerçant son droit d'acheter ses Actions de Sursouscription au Pro Rata est dénommé un «Actionnaire Sursouscrivant»). Les Actions de Sursouscription au Pro Rata d'un Actionnaire Sursouscrivant équivaldront au produit (i)

des Actions Restantes multipliées par (ii) une fraction dont le numérateur est le nombre d'actions incluses dans les Actions Restantes détenues par cet Actionnaire Sursouscrivant avant son acquisition d'Actions Offertes, et dont le dénominateur est le nombre total d'actions incluses dans les Actions Restantes détenues par tous les Actionnaires Sursouscrivant avant leur acquisition d'Actions Offertes. La société informera tous les Actionnaires Exerçants du nombre d'Actions Restantes dans les plus brefs délais suivant la date à laquelle ces Actions Restantes sont connues. Chaque Actionnaire Exerçant deviendra, s'il le désire, Actionnaire Sursouscrivant en indiquant au moyen d'un autre avis écrit irrévocable (chaque avis remis par un Actionnaire Sursouscrivant, un «Avis de Sursouscription») à l'Actionnaire Vendeur son choix d'acheter ses Actions de Sursouscription au Pro Rata avant expiration de la Période de Choix. Cette procédure sera répétée jusqu'à ce que les choix d'acheter la totalité des Actions Offertes aient été exercés ou que chaque Actionnaire Sursouscrivant ne désire plus exercer son droit d'acheter d'autres Actions Offertes supplémentaires.

4. La remise d'un Avis d'Acceptation ou d'un Avis de Sursouscription par un Actionnaire Exerçant ou un Actionnaire Sursouscrivant, selon le cas, constituera un contrat entre d'une part, cet Actionnaire Exerçant ou Actionnaire Sursouscrivant et d'autre part, l'Actionnaire Vendeur, pour l'achat et la vente des Actions Acceptées et des Actions de Sursouscription au Pro Rata, selon le cas, au Prix d'Offre et selon les mêmes conditions que celles énoncées dans l'Avis de Première Offre. Si un Actionnaire Non-Vendeur a choisi d'acheter des Actions Offertes en vertu des présentes, le Transfert de ces Actions Offertes sera réalisé dans les plus brefs délais après remise de l'Avis d'Acceptation et/ou de l'Avis de Sursouscription, le cas échéant, à l'Actionnaire Vendeur, mais dans tous les cas, dans les quarante-cinq (45) jours suivant l'expiration de la Période de Choix, sous réserve de la réception de tout document ou d'autres approbations de tiers requis, du respect des lois applicables et de l'absence d'injonction ou d'ordre juridique similaire empêchant cette opération (collectivement, les «Conditions»), auquel cas l'achat des Actions Acceptées et des Actions de Sursouscription au Pro Rata, selon le cas, sera reporté, en attendant que les Conditions soient remplies, de maximum soixante (60) jours. Dans le cadre du Transfert des Actions Acceptées et des Actions de Sursouscription au Pro Rata, selon le cas, l'Actionnaire Vendeur et chaque Actionnaire Exerçant et Actionnaire Sursouscrivant, selon le cas, signeront et remettront les documents de transfert usuels et feront des Déclarations d'Actionnaire le concernant. L'Actionnaire Vendeur, l'Actionnaire Exerçant et l'Actionnaire Sursouscrivant, selon le cas, sera obligé de faire tous les efforts commercialement raisonnables pour remplir les Conditions dès que possible.

5. Si tous les avis devant être remis en vertu du présent article 11 ont été dûment remis, alors l'Actionnaire Vendeur aura le droit de conclure et de mettre en œuvre, sous réserve du paragraphe 6 ci-dessous, un contrat pour vendre à un tiers qui n'est pas actionnaire ou Affilié avec un actionnaire (un «Tiers») les Actions Offertes restant invendues en vertu du présent article 11 (les «Actions de Tiers») à un prix supérieur ou égal au Prix d'Offre et selon des conditions qui ne sont pas moins favorables à l'Actionnaire Vendeur, sur le plan économique ou autrement, que celles indiquées dans l'Avis de Première Offre. Si la vente à un Tiers n'est pas réalisée selon les conditions indiquées dans la phrase précédente et dans les délais prescrits au paragraphe 6. ci-dessous, l'Actionnaire Vendeur n'effectuera le Transfert d'aucune Action Offerte sans recommencer les procédures indiquées dans le présent article 11.

6. La clôture de la vente d'Actions de Tiers qui sont Transférées en vertu du paragraphe 5 à tout Tiers aura lieu au siège social de la Société (ou à l'endroit convenu par l'Actionnaire Vendeur et le Tiers) à une date (la «Date de Clôture du Transfert») intervenant au plus tard cent quatre-vingts (180) jours après la date de remise de l'Avis de Première Offre (ou si cette date n'est pas un Jour Ouvrable, le premier Jour Ouvrable suivant) à 10h00 du matin, heure de Luxembourg. À la Date de Clôture du Transfert, les parties prendront toutes les mesures nécessaires (y compris coopérer pour obtenir toutes les approbations requises) pour Transférer ces Actions Offertes libres de tout privilège et sûreté.

7. Chaque Actionnaire Non-Vendeur peut céder ses droits en vertu du présent article 11 à un ou plusieurs de ses Affiliés (actionnaires ou non).

Art. 12. Assemblées des actionnaires - Généralités. Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires de la Société. Elle disposera des pouvoirs les plus étendus pour ordonner, effectuer ou ratifier des actes en rapport avec les opérations de la Société. Lorsque la Société compte un seul actionnaire, ce dernier exerce les pouvoirs dévolus par la loi à l'assemblée générale des actionnaires.

Les quorum et délai de convocation prévus par la loi régiront la convocation aux assemblées des actionnaires de la Société ainsi que leur déroulement, sauf dispositions contraires des présentes.

Chaque action a droit à une voix. Tout actionnaire pourra agir à toute assemblée des actionnaires en nommant une autre personne comme son mandataire par écrit, par télécopie, câble, télégramme, télex ou, à condition que l'authenticité puisse en être établie, transmission électronique.

Tout actionnaire peut participer et voter à toute assemblée des actionnaires par visioconférence ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à toutes les personnes participant à l'assemblée de s'entendre les unes les autres et de communiquer entre elles. La participation à une assemblée ou la tenue d'une assemblée par ces moyens de communication équivaut à la participation en personne à une telle assemblée ou à la tenue d'une assemblée en personne.

Sauf si la loi n'en dispose autrement, les résolutions prises aux assemblées des actionnaires dûment convoquées seront adoptées à la majorité simple des personnes présentes et votant.

Le conseil d'administration pourra fixer toutes les autres conditions que doivent remplir les actionnaires pour participer à une assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée des actionnaires et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra être tenue sans convocation ou publication préalables.

Art. 13. Assemblée générale annuelle des actionnaires. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise au siège social de la Société, ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera indiqué dans l'avis de convocation, le premier jour du mois de juin à 11h30 du matin et pour la première fois en 2014.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable pour les banques à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant pour les banques. L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger si le conseil d'administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Les autres assemblées générales des actionnaires pourront se tenir à l'heure et au lieu indiqués dans les avis de convocation respectifs des assemblées.

Art. 14. Conseil d'administration. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires de la Société ou non.

Les administrateurs seront élus par les actionnaires à leur assemblée annuelle pour une période de six ans maximum et resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus. Les administrateurs sont rééligibles.

Les actionnaires peuvent décider de nommer des administrateurs de différentes classes. Une telle classification des administrateurs devra être dûment inscrite dans le procès-verbal de l'assemblée en question et les administrateurs devront être identifiés en fonction de la classe à laquelle ils appartiennent.

Tout administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et peut être remplacé à tout moment par décision des actionnaires.

Dans le cas où le poste d'un administrateur devient vacant pour cause de décès, retraite ou autrement, les administrateurs restants ne pourront pas élire à la majorité des voix un administrateur pour pourvoir le poste vacant.

La Société et ses actionnaires renoncent à tout intérêt de la Société dans toute Opportunité Exclue ou à se voir offrir la possibilité de participer à une Opportunité Exclue. «Opportunité Exclue» signifie toute affaire, toute opération ou tout intérêt qui est présenté(e) à, ou acquis(e), créé(e) ou développé(e) par, ou qui autrement devient la propriété de, (i) tout administrateur de la Société qui n'est pas employé de la Société ou de l'une de ses Filiales ou (ii) tout porteur d'actions ou tout associé, membre, directeur, actionnaire, employé ou représentant de ce porteur, autre qu'un employé de la Société ou de l'une de ses Filiales (collectivement, les «Personnes Exclues»), sauf si cette affaire, cette opération ou cet intérêt est présenté(e) à une Personne Exclue expressément ou uniquement en la qualité d'administrateur de la Société de cette Personne Exclue.

Art. 15. Responsabilité des administrateurs, Indemnisation.

1. Les administrateurs ne sont pas tenus personnellement responsables du passif de la Société. En tant qu'agents de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs obligations.

2. Sous réserve des exceptions et limitations énumérées au paragraphe 3 ci-dessous, toute personne étant, ou ayant été, administrateur de la Société sera indemnisée par la Société dans la mesure la plus large permise par la loi pour toute responsabilité et toutes les dépenses raisonnablement encourues ou payées par elle dans le cadre d'une demande, action, poursuite ou procédure dans laquelle elle est impliquée en tant que partie ou autrement en vertu de son mandat passé ou présent d'administrateur et pour tous les montants payés ou engagés par lui dans le règlement de celle-ci. Les termes «demande», «action», «poursuite» ou «procédure» s'appliqueront à toute demande, action, poursuite ou procédure (civile, pénale ou autre, y compris les appels) actuelle ou éventuelle et les termes «responsabilité» et «dépenses» incluront et ce, de manière non limitative, les honoraires d'avocat, les frais, jugements et montants payés en règlement et autres responsabilités.

3. Aucune indemnisation ne sera due à un administrateur:

(a) dans le cadre d'une affaire dans laquelle il serait finalement condamné pour abus de pouvoir, mauvaise foi, négligence grave ou imprudence dans l'exécution des obligations découlant de sa fonction et/ou non dans l'intérêt de la Société; ou

(c) en cas de règlement, à moins que celui-ci n'ait été approuvé par un tribunal compétent ou par le conseil d'administration.

4. Le droit à indemnisation prévu par les présentes est divisible, n'affectera aucun autre droit dont un administrateur peut bénéficier actuellement ou ultérieurement, subsistera à l'égard d'une personne ayant cessé d'être un tel administrateur et bénéficiera aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de cette personne. Les dispositions des présentes n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, y compris les administrateurs, en vertu d'un contrat ou autrement en vertu de la loi.

5. Les dépenses relatives à la préparation et la représentation d'une défense dans le cadre de toute demande, action, poursuite ou procédure de la nature décrite dans le présent article 15, seront avancées par la Société avant toute décision définitive sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour le compte de l'administrateur de rembourser ce montant s'il est finalement déterminé qu'il n'a pas droit à une indemnisation aux termes du présent article 15.

Art. 16. Procédures des réunions du conseil. Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président (étant entendu que dans le cas où les actionnaires ont nommé différentes classes d'administrateurs, à savoir des administrateurs de classe A et des administrateurs de classe B, le président sera un administrateur de classe B) et peut élire en son sein un vice-président. Il pourra également désigner un secrétaire, administrateur ou non, qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration ainsi que des assemblées des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées des actionnaires et les réunions du conseil d'administration, mais en son absence, les actionnaires ou le conseil d'administration désigneront un autre président pro tempore à la majorité des votes de personnes présentes à ces assemblées et réunions.

Un avis de convocation écrit devra être envoyé pour toute réunion du conseil d'administration à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera indiquée dans l'avis de convocation. Il peut être renoncé à cette convocation moyennant l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou par télécopie ou télex ou, à condition que l'authenticité puisse en être établie, transmission électronique. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions auxquelles tous les administrateurs sont présents ou représentés et ont déclaré avoir eu connaissance au préalable de l'ordre du jour ainsi que pour des réunions se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra agir lors de toute réunion du conseil d'administration en nommant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex ou, à condition que l'authenticité puisse en être établie, transmission électronique, un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs administrateurs.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des administrateurs est présente ou représentée à une réunion du conseil d'administration, étant toutefois entendu que, dans le cas où les actionnaires ont nommé différentes classes d'administrateurs, à savoir des administrateurs de classe A et des administrateurs de classe B, cette majorité devra toujours inclure au moins un administrateur de classe B (qui peut être représenté).

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion, étant toutefois entendu que, dans le cas où les actionnaires ont nommé différentes classes d'administrateurs, à savoir des administrateurs de classe A et des administrateurs de classe B, cette majorité devra toujours inclure au moins un administrateur de classe B (qui peut être représenté). En cas d'égalité des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique ou d'autres moyens similaires de communication permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres et de communiquer entre elles. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion.

Le conseil d'administration peut, à l'unanimité, adopter des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble, télégramme, télex, télécopie ou tout autre moyen similaire de communication. L'ensemble constituera le procès-verbal faisant foi de la décision intervenue.

Dans le cas où un administrateur ou dirigeant de la Société aurait un intérêt personnel direct dans une opération de la Société (sans intérêt personnel direct étant considéré comme découlant de sa qualité d'administrateur, de dirigeant ou d'employé de l'autre partie contractante), cet administrateur ou dirigeant devra informer le conseil d'administration de son intérêt personnel direct et ne pourra délibérer, ni prendre part au vote sur ces opérations, et rapport devra être fait à la prochaine assemblée des actionnaires sur ces opérations et l'intérêt personnel direct de cet administrateur ou dirigeant dans celles-ci. Le présent alinéa n'est pas applicable lorsque la décision du conseil d'administration concerne des opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Aucun contrat ou aucune autre opération entre la Société et toute autre société ou entreprise ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un administrateur a un intérêt dans, est directeur, associé, dirigeant ou employé de cette autre société ou entreprise. Tout administrateur qui occupe des fonctions de directeur, dirigeant ou employé d'une société ou entreprise avec laquelle la Société contracte ou autrement s'engage en affaires ne sera, en raison de sa relation avec cette autre société ou entreprise, empêché de délibérer et de voter ou d'agir sur ces matières en ce qui concerne ce contrat ou ces autres affaires.

Sur présentation de documents, les membres du conseil d'administration de la Société seront remboursés pour les dépenses raisonnables encourues, le cas échéant, liées à la participation à chaque réunion du conseil d'administration.

Art. 17. Procès-verbaux des réunions du conseil. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou trois administrateurs, étant toutefois entendu que, dans le cas où les actionnaires ont nommé différentes classes d'administrateurs, à savoir des administrateurs de classe A et des administrateurs de classe B, les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration devront être signés par le président du conseil d'administration ou un administrateur de chaque classe, sauf si le conseil d'administration en dispose autrement.

Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président, par le secrétaire ou par deux administrateurs, étant toutefois entendu que, dans le cas où les actionnaires ont nommé différentes classes d'administrateurs, les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration devront être signés par un administrateur de chaque classe, sauf si le conseil d'administration en dispose autrement.

Art. 18. Pouvoirs du conseil. Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des actionnaires par la loi ou par les présents statuts relèvent de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs de la gestion journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société dans le cadre de cette gestion journalière des affaires à tout membre du conseil d'administration qui peut constituer des comités délibérant aux conditions fixées par le conseil. Il peut également déléguer tous les pouvoirs et mandats spéciaux à toute personne, administrateur ou non, nommer et révoquer tous les dirigeants et employés et fixer leurs rémunérations.

Art. 19. Signatures autorisées. Dans le cas où les actionnaires n'ont pas nommé différentes classes d'administrateurs, la Société sera engagée par les signatures conjointes de trois administrateurs. Dans le cas où les actionnaires ont nommé différentes classes d'administrateurs, à savoir des administrateurs de classe A et des administrateurs de classe B, la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe deux administrateurs, dont au moins un sera obligatoirement un administrateur de classe B (y inclus par voie de représentation). Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la signature individuelle de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués à la majorité des voix du conseil d'administration conformément à l'article 16.

Art. 20. Commissaire aux comptes. Les opérations de la Société sont surveillées par un commissaire aux comptes, actionnaire ou non. Le commissaire aux comptes est élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période se terminant à la date de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires.

Le commissaire aux comptes en place peut être révoqué à tout moment par les actionnaires et ce, avec ou sans motif.

Art. 21. Exercice social. L'exercice social de la Société commencera le premier jour de janvier de chaque année et se terminera le dernier jour de décembre de la même année, à l'exception du premier exercice social qui commence à la date de la constitution de la Société et prendra fin le 31 décembre 2013.

Art. 22. Affectation des bénéfices. Il sera prélevé sur les bénéfices annuels nets de la Société cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve prévue par la loi. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que cette réserve sera égale à dix pour cent (10%) du capital souscrit de la Société.

Sur recommandation du conseil d'administration, l'assemblée générale des actionnaires déterminera la manière dont le solde des bénéfices annuels nets sera utilisé et pourra, sans jamais dépasser les montants proposés par le conseil d'administration, déclarer des dividendes de temps à autre.

Des acomptes sur dividendes pourront être distribués, sous réserve des conditions prévues par la loi, sur décision du conseil d'administration.

Les dividendes déclarés peuvent être versés dans n'importe quelle devise choisie par le conseil d'administration et peuvent être versés à la date et au lieu fixés par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut établir de manière définitive le taux d'échange applicable afin de transposer les montants des dividendes dans la devise de leur paiement.

Un dividende déclaré mais non payé sur une action pendant cinq ans ne peut être réclamé par la suite par le porteur de cette action, sera perdu pour celui-ci, et reviendra à la Société.

Aucun intérêt ne sera payé sur les dividendes déclarés et non réclamés qui sont détenus par la Société pour le compte de porteurs d'actions.

Art. 23. Dissolution et liquidation. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateur(s) (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) désigné(s) par l'assemblée des actionnaires effectuant cette dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération. Après paiement de, ou la création de provisions suffisantes pour, la totalité des dettes de et charges envers la Société et les frais de liquidation, le produit de la liquidation sera distribué au pro rata aux porteurs d'actions, sous réserve des droits de tout porteur d'Autres Titres de la Société (y compris et ce, de manière non limitative, les porteurs de certificats d'actions privilégiées, convertibles ou non) si ces Autres Titres ont été émis.

Art. 24. Modification des statuts. Les présents statuts pourront être modifiés de temps en temps par une assemblée des actionnaires soumise aux conditions de quorum et de vote requises par la loi luxembourgeoise.

Art. 25. Loi applicable. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mille neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Art. 26. Aucun effet sur les relations de prêteurs. Les dispositions des présents statuts n'affecteront, ne limiteront ou ne compromettent aucunement les droits et les recours de tout actionnaire en sa qualité de prêteur à la Société ou l'une de ses Filiales. Sans apporter de limites au caractère général de ce qui précède, toute Personne, dans l'exercice de

ses droits en tant que prêteur, y compris la prise de décision quant à la question de savoir s'il faut saisir toute garantie, n'aura pas l'obligation de tenir compte (i) de son statut ou du statut de l'un de ses Affiliés comme actionnaire direct ou indirect de la Société, (ii) des intérêts de la Société ou (iii) toute obligation qu'il pourrait avoir envers tout autre actionnaire direct ou indirect de la Société, sauf si les lois applicables aux créanciers de manière générale ou un contrat l'exigent.

Art. 27. Définitions. Dans les présents Statuts,

«Affilié»	Un «Affilié» d'une Personne signifie (a) le membre exerçant le contrôle de cette Personne, son general partner, gérant ou gestionnaire de placements ainsi que les affiliés de celui-ci; (b) toute entité ayant le même general partner, gérant ou gestionnaire de placements que cette Personne ou un general partner, gérant ou gestionnaire de placements affilié au general partner, gérant ou gestionnaire de placements de cette Personne; et (c) toute autre Personne qui, directement ou indirectement par un ou plusieurs intermédiaire(s), a le contrôle, est contrôlée par ou est sous contrôle commun avec la première Personne, le general partner de cette Personne, le gestionnaire de placements de cette Personne, ou un affilié de cette Personne, general partner ou gestionnaire de placements. Le terme «contrôle» (y compris les termes «contrôlée par» et «sous contrôle commun avec») signifie la possession, directement ou indirectement, du pouvoir d'orienter ou d'influer sur l'orientation de la gestion ou des politiques d'une Personne, que ce soit du fait de la possession de titres ayant le droit de vote, en vertu d'un contrat, en tant que trustee ou exécuter, ou autrement.
«Jour Ouvrable»	signifie n'importe quel jour autre qu'un samedi, un dimanche ou un autre jour où les banques commerciales à New York et à Luxembourg ont l'autorisation ou l'obligation de fermer en vertu de la loi.
«Autorité Gouvernementale»	signifie tout gouvernement international, supranational ou national, toute sousdivision politique fédérale, provinciale, locale ou autre de celui-ci; toute entité, toute autorité ou tout organisme exerçant des fonctions exécutives, législatives, judiciaires, réglementaires ou administratives du ou relatives au gouvernement; toute cour, tout tribunal ou arbitre; tout organisme d'autoréglementation; ou toute bourse ou tout système de cotation.
«Transfert Autorisé»	Signifie un Transfert effectué par un porteur d'actions (a) à tout Affilié de ce porteur (y compris s'il est effectué dans une opération par un intermédiaire financier), à condition que ce porteur et ce Cessionnaire Autorisé acceptent de Retransférer les actions en question à ce porteur avant que ce Cessionnaire Autorisé ne cesse d'être un Affilié de ce porteur; (b) dans le cas où un porteur d'actions est un fond d'investissement, aux commandités ou commanditaires ou membres ou comptes de ce fond; (c) en cas de dissolution ou liquidation d'un porteur d'actions autre qu'une personne physique, à ses Affiliés; ou (d) de toute action nantie par un actionnaire en vertu d'un Gage Qualifié au créancier gagiste (à condition que, par souci de clarté, tout Transfert proposé ultérieur de ces actions par ce créancier gagiste à une personne autre que le créancier gagiste, ne soit pas considéré comme Transfert Autorisé).
«Cessionnaire Autorisé»	signifie le cessionnaire dans le cadre d'un Transfert Autorisé.
«Personne» ou «personne»	signifie toute personne physique, entreprise, société à responsabilité limitée, société en nom collectif ou société de personnes, association, société, compagnie, co-entreprise, trust, Autorité Gouvernementale ou toute autre entité.
«IPO Qualifiée»	signifie une vente effectuée de bonne foi par la Société d'actions dans une offre publique (par prise ferme) ayant été approuvée par le conseil d'administration, entraînant l'admission à la cotation des actions sur une bourse ou un système de cotation reconnus internationalement et le produit brut à la Société d'au moins 50 millions d'euros.
«Vente de la Société»	signifie la vente de bonne foi, le bail ou transfert en une ou plusieurs opérations liées de (i) tous ou substantiellement tous les avoirs consolidés de la Société et ses Filiales ou (ii) toutes les actions émises et en circulation à une Personne ou un groupe de Personnes, directement ou indirectement ou par voie d'une fusion, d'un échange de part statutaire, d'une recapitalisation, d'une reclassification, d'un regroupement ou d'une autre opération de regroupement d'entreprises ou d'un achat de propriété économique.

«Déclarations d'Actionnaire»	signifie, concernant tout porteur d'actions, toute déclaration le concernant quant à l'organisation, l'autorisation, l'application, la capitalisation, la possession d'actions et la non contravention des actes constitutifs ou des conventions importantes de ce porteur.
«Filiale»	signifie toute autre Personne (a) dans laquelle la Société détient, directement ou indirectement, cinquante pour cent (50%) ou plus des titres ou autres participations de cette autre Personne, (b) dans laquelle la Société détient, directement ou indirectement, des titres ou autres participations ayant un droit de vote ordinaire pour élire et la majorité du conseil de gérance/d'administration, ou d'autres personnes exerçant des fonctions similaires, de cette autre Personne ou (c) dont la gestion est autrement contrôlée, directement ou indirectement, par la Société
«Transfert»	signifie toute vente, tout transfert, toute cession, transmission ou autre aliénation, y compris par fusion, application de la loi, legs ou en vertu d'une instruction, volontairement ou involontairement, autre qu'une vente, un transfert, une cession, une transmission ou autre aliénation par ou à la Société; à condition qu'aucun Transfert d'actions ne soit considéré comme ayant eu lieu en raison de la conclusion, la modification ou l'existence d'un gage d'Actions à un prêteur dans le cadre d'une opération garantie de bonne foi ou d'un acte bilatéral ou d'un autre document similaire concernant un actionnaire qui est porteur d'obligations garanties (un «Gage Qualifié»); à condition également qu'un Transfert de contrôle d'un actionnaire dont les avoirs principaux sont composés d'actions soit considéré comme un Transfert des actions détenues par ce porteur.

Souscriptions

Les actions ont été souscrites comme suit:

Souscripteur	Nombre d'actions souscrites	Paiement (EUR)
BDCM Opportunity Fund III, L.P.	3.100.000	31.000
Total:	3.100.000	31.000

Les trois millions cent mille (3.100.000) actions sont intégralement libérées en espèces. Preuve en a été donnée au notaire soussigné.

Dépenses

Les dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Déclarations

Le notaire soussigné déclare que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ont été observées.

Assemblée générale des actionnaires

Les actionnaires susmentionnés, représentant l'intégralité du capital souscrit et estimant avoir été régulièrement convoqués, ont immédiatement procédé à une assemblée générale extraordinaire. Après avoir tout d'abord vérifié qu'elle était régulièrement constituée, l'assemblée a adopté les résolutions suivantes.

Première résolution

Les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la Société pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2018:

1. M. Carl Anders Peter Lundin, employé dans le secteur privé, né à Kalmar (Suède) le 10 septembre 1976, résidant professionnellement au 6D, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg;
2. M. Ronan Carroll, employé dans le secteur privé, né à Dublin (Irlande) le 11 novembre 1971, résidant professionnellement au 6D, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg;
3. M. Stephen H. Deckoff, employé dans le secteur privé, né à New York (États-Unis d'Amérique) le 4 novembre 1965, résidant professionnellement au 5330 Yacht Haven Grande, Suite 100, St. Thomas, VI 00802-5032;
4. M. Martin Ward, employé dans le secteur privé, né à Londonderry (Irlande du Nord) le 16 octobre 1974, résidant professionnellement au 68 Pall, Londres SW1Y 5ES, Angleterre.

Deuxième résolution

A été nommé commissaire aux comptes: Deloitte Audit, ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, immatriculé auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.895.

Troisième résolution

Le siège social est fixé au 6D, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction en langue française; à la requête de la même partie comparante et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du document faite au mandataire de la partie comparante, qui est connu du notaire par ses nom, prénom, état civil et résidence, ladite personne comparante a signé avec nous, notaire, le présent acte original.

Signé: P. SANTER, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 12 juin 2013. Relation: DIE/2013/7515. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur pd. (signé): RECKEN.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 1^{er} juillet 2013.

Référence de publication: 2013089058/1100.

(130109447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

LEO 15 SCI, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1731 Luxembourg, 15, rue d'Hesperange.

R.C.S. Luxembourg E 5.095.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Procès-verbal de la réunion des associés tenue à Luxembourg le 28 juin 2013

Les soussignées,

Madame Carole Caspari, demeurant à L-2449 Luxembourg, 49, Bd Royal

Madame Nicole Roynette, demeurant à L-2449 Luxembourg, 49 Bd Royal

seuls associés de la société civile immobilière LEO 15 S.C.I. ayant son siège social à L-1731 Luxembourg-Bonnevoie, 15, rue d'Hesperange, constituée par acte sous seing privé en date du 7 juin 2013.

ont pris la décision lors de la présente réunion de clôturer/liquider la société civile immobilière LEO 15 S.C.I. pour cause d'incapacité de celle-ci de financer le projet d'acquisition d'une maison de rapport pour laquelle elle avait été constituée.

La société civile immobilière LEO 15 S.C.I. a ni actif ni passif, ne détient pas de compte bancaire et a ni obligation, ni engagement, si bien que la clôture/liquidation peut avoir lieu avec effet immédiat.

Les documents sociaux seront conservés pendant 5 ans au domicile des associés à savoir au 49 Bd Royal, L-2449 Luxembourg.

Ne varietur, Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Carole Caspari / Nicole Roynette.

Référence de publication: 2013088274/22.

(130108993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Blue Dime Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 97.176.

EXTRAIT

En date du 2 juillet 2013, les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Ivo Hemelraad, en tant qu'administrateur, est acceptée avec effet au 17 juin 2013.

- Madame Barbara Neuerburg, avec adresse professionnelle au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élue nouvel administrateur de la société avec effet au 17 juin 2013 et pour un terme qui expirera en 2019.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Référence de publication: 2013088376/14.

(130110147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Bofil, Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 6.622.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 28 juin 2013 à 16.00 heures à Luxembourg
1, rue Joseph Hackin*

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.
- L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'Administrateurs de Monsieur Joseph Winandy, 92 rue de l'Horizon L-5960 Itzig et de Monsieur Koen Lozie, 61 Grand-Rue L-8510 Redange-sur Attert pour une période d'un an.
- L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de nommer Jalyne SA, 1 rue Joseph Hackin L-1746 Luxembourg représentée par M. Jacques Bonnier, 1 rue Joseph Hackin L-1746 Luxembourg en remplacement de Cosafin SA au poste d'administrateur.
- L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de reconduire le mandat de Monsieur Pierre Schill au poste de commissaire aux comptes de la société pour une période de un an.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2013.

Pour copie conforme

Signature

Référence de publication: 2013088377/22.

(130109368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

PS Topco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 178.346.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-fifth of June.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

- PALAMON EUROPEAN EQUITY, II L.P. a limited partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at Cleveland House 33, King Street, London, SW1Y 6RJ, registered in Cardiff under registration number LP 10434,

here represented by Mrs Nadia WEYRICH, employee, with professional address at Belvaux, by virtue of a proxy, given in London on 20 June 2013,

- PALAMON EUROPEAN EQUITY, II "BOA" L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at Cleveland House 33, King Street, London, SW1Y 6RJ, registered in Cardiff under registration number LP 10450,

here represented by Mrs Nadia WEYRICH, previously named, by virtue of a proxy, given in London, on 20 June 2013.

Said proxies, initialed ne varietur by the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited liability company which they wish to incorporate with the following articles of association:

Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form - Corporate name. There is formed a private limited liability company under the name PS Topco S.a r.l., which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

Art. 3. Object.

3.1 The Company's object is to acquire and hold interests in any form whatsoever, in any other Luxembourg or foreign, commercial, industrial or financial entities, by way of, among others, the subscription or acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way, or financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2 The Company may in particular enter into the following transactions:

- borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other equity instruments or debt instruments, convertible or not into shares of the Company, the use of financial derivatives or otherwise;
- advance, lend or deposit money or give credit to Affiliates through, including but not limited to, the subscription to bonds, notes, certificates and other equity instruments or debt instruments, convertible or not into shares of any Affiliate.
- enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the property assets (present or future) of the undertaking or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Affiliates, or any director, director or other agent of the Company or any of the Affiliates, and to render any assistance to the Affiliates, within the limits of the laws of Luxembourg; and
- enter into any agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other services contracts, selling agreements, connected directly or indirectly to the areas described above;

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.3 In addition to the foregoing, the Company may perform all legal, commercial, technical and financial transactions and, in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its corporate object as well as all transactions directly or indirectly connected with the areas described above in order to facilitate the accomplishment of its corporate object in all areas described above.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II. - Capital, Shares

Art. 5. Share capital.

5.1 The share capital is fixed at twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand and five hundred (12,500) shares with a nominal value of one (EUR 1.-) each (hereafter referred to as the «Shares»). The holders of the Shares are together referred to as the «Shareholders».

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

Art. 6. Shares indivisibility. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 7. Transfer of shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

7.3 In addition, each Shareholder agrees that it will not transfer, pledge or grant a security interest in any Share without the prior written, consent of the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers.

Chapter III. - Management

Art. 8. Management.

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of plurality of managers, they will constitute a Board of Managers (the «Board of Managers»).

8.2 The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the shareholder(s).

Art. 9. Powers of the sole manager or of the board of managers.

9.1 In dealing with third parties, the sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers, without prejudice to articles 8 and 10 of the present Articles, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

Art. 10. Representation of the company. Towards third parties, the Company shall be, in case of a sole Manager, bound by the sole signature of the sole Manager or, in case of plurality of managers, by the sole signature of any one Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a sole Manager, by the sole Manager or, in case of plurality of managers, by any one Manager.

Art. 11. Delegation and Agent of the sole manager or of the board of managers.

11.1 The sole Manager or, in case of plurality of managers, any two Managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The sole Manager or, in case of plurality of managers, any two Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

Art. 12. Meeting of the board of managers.

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any Manager. No meeting of the Board of managers may validly be held in the United Kingdom.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage except in case where such manager is in the United Kingdom.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone. No Manager may participate in a telephone board meeting whilst being in the United Kingdom.

12.6 A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

Art. 13. ERISA rights.

13.1 For as long as an ERISA Fund or its nominees are directly or indirectly Shareholders of the Company, that ERISA Fund will obtain certain management rights in the Company and its subsidiaries in a manner and to the extent permitting such ERISA Fund to substantially influence or participate in the management of the Company and its subsidiaries. Accordingly, it is agreed for the benefit of each of the ERISA Funds individually that each ERISA Fund or its nominee shall have the right (which rights shall belong solely to, and shall be exercised exclusively by, such ERISA Fund for its own benefit and for its own account) from time to time and at any time by notice in writing to propose up to two persons for election as Managers of the Company and each of its subsidiaries and the Shareholders and the shareholders of the subsidiaries shall vote and take such other action as may be necessary to ensure that in each case one person proposed by each ERISA Fund shall hold office as a Manager of the Company and each of its subsidiaries (collectively the «ERISA Managers»).

13.2 The shareholders in each of the ERISA Funds include limited partners which are entities governed in the United States of America by the Employee Retirement Income Security Act 1974 as amended from («ERISA»). In order to permit the limited partners governed by ERISA to treat each of the ERISA Funds as VCOC's for the purposes of ERISA they need to obtain certain management rights in companies in which they invest in a manner and to an extent that will permit the ERISA Funds to qualify as a VCOC. Accordingly, it is agreed that as long as an ERISA Fund directly or indirectly holds any Shares in the Company, the Company and its subsidiaries and their designated representatives shall provide each ERISA Fund (individually) with the following rights to the extent such rights are permissible under the applicable statutory laws (which rights shall belong solely to, and shall be exercised exclusively by, such ERISA Fund for its own benefit and for its own account):

13.2.1 the right to visit and inspect any of the offices and properties of the Company and its subsidiaries and the right to inspect and copy the books and records of the Company and its subsidiaries, at such times as the ERISA Fund shall reasonably request;

13.2.2 the right to appoint a representative to attend as an observer each and every meeting of the Board of Managers of the Company (and the board of directors of each subsidiary thereof). The appointment and removal of such a representative shall be by written notice from the ERISA Fund to the Company and shall take effect upon the delivery of written notice thereof at the Company's registered office or at any meeting of the Board of Managers;

13.2.3 the right to receive, within a reasonable time after its written request therefore, any information relating to the Company or its subsidiaries or associated companies as it in its sole discretion deems fit, including without limitation: (i) within 30 days of the month end monthly consolidated financial information and statements, including but not limited to a balance sheet, profit and loss and cash flow statements of the Company and each of its subsidiaries and associated companies; (ii) within 90 days of the end of each accounting period end annual audited consolidated financial statements; (iii) on an annual basis and no later than 30 days prior to the beginning of the Company's financial year or, if so requested on a more frequent basis, the business plan, budget and cash flow forecasts and projections of the Company and each of its subsidiaries and associated companies; (iv) monthly reports including a narrative setting out the progress of the group on matters materially affecting the business and affairs of the group; and (v) such additional financial or management information as the ERISA Fund may reasonably request including any operating reports, budgets, other financial reports and details of material developments or events or significant proposals;

13.2.4 the right to meet on a regular basis with the Managers or other personnel of the Company and its subsidiaries and associated companies from time to time and upon reasonable notice to the Company (or the applicable subsidiary or associated company) for the purpose of consulting with, rendering advice, recommendations and assistance to, and influencing the Managers of the Company (or its subsidiaries and associated companies) or obtaining information regarding the Company's or any of its subsidiaries' (or associated companies') business operations, financial condition, activities and prospects and expressing its views thereon including, significant changes in management, personnel and compensation of employees, introduction of new products or new lines of business, important acquisitions or dispositions of plants and equipment, significant research and development programmes, the purchasing or selling of important trademarks, licences or concessions or the proposed commencement or compromise of significant litigation;

13.2.5 the right to submit proposals and suggestions to the Board of Managers of the Company or to the board of any of its subsidiaries, if not adopted by management; and

13.2.6 to the extent consistent with applicable law (and with respect to events which require public disclosure, only following the Company's public disclosure thereof through applicable securities law filings or otherwise), the right to receive notice in advance with respect to any significant corporate actions, including, without limitation, extraordinary dividends, mergers, acquisitions or dispositions of assets, issuances of significant amounts of debt or equity and material amendments to the Articles, and the right to consult with the Company with respect to such actions.

13.3 In the event that the Company ceases to qualify as an «operating company» (as defined in the first sentence of 29 C. F. R. Section 2510 3-101(e)), then the Company and each Shareholder will co-operate in good faith to take all reasonable action necessary to provide that the investment of PALAMON EE or PALAMON II qualifies as a «venture capital operating company» (as defined in the Plan Asset Regulations) and shall continue to qualify as a «venture capital investment» (as defined in the Plan Asset Regulations). This provision shall not be construed as an obligation on any Party to provide any additional finance to the Company or its subsidiaries.

13.4 For the purpose of this article, ERISA Fund means both or either of PALAMON EUROPEAN EQUITY II L.P. and PALAMON EUROPEAN EQUITY II BOA L.P.

Chapter IV. - General meeting of shareholders

Art. 14. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.

14.1 The single Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting.

14.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his Shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them.

14.3 However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law.

Chapter V. - Business year

Art. 15. Business year.

15.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

15.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

15.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 16. Distribution right of shares.

16.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

16.2 From the net profits thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

16.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

16.4 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by a majority vote of the Shareholders.

16.5 Notwithstanding the preceding provisions, the sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the shareholder(s).

Chapter VI. - Liquidation

Art. 17. Causes of dissolution. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

Art. 18. Liquidation.

18.1 The liquidation of the Company can only be decided if approved by the majority of Shareholders.

18.2 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII - Applicable law

Art. 19. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2013.

Subscription - Payment

The twelve thousand five hundred (12,500) shares are subscribed as follows:

	Shares
PALAMON EUROPEAN EQUITY, II L.P.	12,278
PALAMON EUROPEAN EQUITY, II "BOA" L.P.	222
Total: twelve thousand five hundred	12,500

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about ONE thousand five hundred euros.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholders, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1- Are appointed as Managers of the Company for an undetermined period:

- Mr. Gérard Becquer, réviseur d'entreprises, born on 29 April 1956 at Briey, France, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

- Mr. Jonathan HEATHCOTE, Investment Partner, born on 13 January 1961 at Weymouth, United Kingdom, with professional address at residing at 33, King Street, SW1Y 6RJ London, United Kingdom; and

- Mr. Gaël SAUSY, private employee, born on 19 February 1983 at Thionville, France, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

In accordance with article 10 of the by-laws, the Company shall be bound by the sole signature of any one Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by any one Manager.

2- The Company shall have its registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present deed was drawn up in Belvaux, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-cinq juin.

Par-devant nous Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

- "PALAMON EUROPEAN EQUITY, II L.P.", un limited partnership, constitué et régi selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Cleveland House 33 King Street, Londres, SW1Y 6RJ, immatriculé à Cardiff sous le numéro de registre LP 10434,

ici représenté par Madame Nadia WEYRICH, employée, demeurant professionnellement à Belvaux, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, le 20 juin 2013.

- "PALAMON EUROPEAN EQUITY II, "BOA" L.P.", un limited partnership, constitué et régi selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Cleveland House 33 King Street, Londres, SW1Y 6RJ, immatriculé à Cardiff sous le numéro de registre LP 10450,

ici représenté par Madame Nadia WEYRICH, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, le 20 juin 2013.

Les procurations, signées ne varietur par la mandataire des comparants et par le notaire soussigné, resteront annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme indiqué ci avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme - Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de PS Topco S.à r.l. qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

Art. 3. Objet.

3.1 La Société a pour objet l'acquisition, la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes autres entités commerciales, industrielles ou financières luxembourgeoises ou étrangères, au moyen, entre autre, d'acquisition et de souscription de toutes sûretés et droits par voie de participation, d'apport, de contribution, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, ou des instruments de dette financière sous quelque forme que se soit, et d'administrer, développer et gérer de telles détentions d'intérêts.

3.2 La Société peut en l'espèce entrer dans les transactions suivantes:

- emprunter de l'argent sous toutes formes ou obtenir des prêts sous toutes formes et lever des fonds à travers, y compris mais sans être limité, l'émission d'obligations, de titres de prêt, de billets à ordre, de certificats et tous autres effets de commerce d'equity et de dettes convertibles ou non en Actions de la Société, l'utilisation de dérivés financiers ou sinon;

- octroyer des avances, des prêts, de la monnaie scriptural ou accorder des crédits à ses sociétés liées à travers, y compris mais sans être limité, la souscription d'obligations, de titres, de certificats et tous autres effets de commerce d'equity et de dette, convertibles ou non en Parts Sociale de toute Société Liée;

- entrer dans toute garantie, gage ou toute autre forme de sûreté, soit par un engagement personnel ou par une hypothèque ou charge sur tout ou partie des actifs (présents et futurs) de propriété de l'entreprise ou par toutes ou telles méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligation de la Société ou de ses Sociétés Liées ou tout directeur ou autre agent de la Société ou de ses Sociétés Liées et pour apporter toute aide à ses Sociétés Liées, dans les limites prévues par la Loi luxembourgeoise; et

- entrer dans tout accord, y compris mais sans être limité aux accords d'association, accords de garantie, accords de marketing, accords de management, accords consultatifs, accords d'administration et autre contrats de service, accords de vente, connectés directement ou indirectement aux domaines décrits au-dessus;

il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.3 En plus de ce qui précède, la Société peut effectuer toutes opérations légales, commerciales, techniques et financières, et en générale toutes opérations nécessaires ou utiles à la réalisation de son objet aussi bien que les opérations directement ou indirectement liées aux activités décrites dans cet article, afin de faciliter la réalisation de l'objet social dans tous les domaines décrits plus haut.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital, Parts

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales (les «Parts Sociales»), ayant une valeur nominale d'un Euro (1,- EUR), chacune. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés».

5.2 Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

Art. 6. Indivisibilité des parts. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 7. Transfert des parts.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

7.3 De plus, chaque Associé s'engage à ne pas céder, mettre en gage ou conférer des garanties sur les Parts Sociales qu'il détient sans le consentement préalable et écrit du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance.

Titre III. - Gérance

Art. 8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associé(s). En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associé(s).

Art. 9. Pouvoirs du conseil de gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, sans préjudice des articles 8 et 10 des présents Statuts, a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

Art. 10. Représentation de la société. Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature unique de tout Gérant ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout Gérant.

Art. 11. Délégation et Agent du gérant unique et du conseil de gérance.

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux Gérants peut/peuvent déléguer ses/leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux Gérants détermine(nt) les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 12. Réunion du conseil de gérance.

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant. Aucune réunion du conseil de Gérance ne pourra valablement avoir lieu au Royaume-Uni.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un Gérant pourra également nommer par téléphone un autre Gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure sauf dans l'hypothèse où le Gérant se trouve au Royaume-Uni.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo. Aucun Gérant ne pourra participer à une réunion téléphonique du conseil alors qu'il se trouve au Royaume-Uni.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les Gérants est valable et valide pour autant qu'elle ait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance, qui a été dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents ou représentés aux séances. Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Art. 13. Droits ERISA.

13.1 Aussi longtemps qu'un Fond ERISA ou ses candidats sont directement ou indirectement Associés, ce Fond ERISA obtiendra certains droits de gestion dans la Société et ses filiales dans une manière et dans la mesure permettant à ce Fond ERISA d'influencer substantiellement ou de participer dans la gestion de la Société et de ses filiales. Par conséquent, il est convenu au bénéfice de chaque Fond ERISA individuellement que chaque Fond ERISA et ses candidats aura le droit (lesquels droits appartiendront seulement et seront exercés exclusivement par ce Fond ERISA à son profit et pour son propre compte) de temps en temps et à tout moment avec un préavis par écrit de proposer jusqu'à deux personnes pour la nomination de gérants de la Société et de chacune de ses filiales et les Associés et les associés des filiales voteront et prendront toute autre part sociale qui serait nécessaire pour assurer que dans chaque cas ou une personne proposée par chaque Fond ERISA aura la fonction de gérant de la Société et de chacune de ses filiales (conjointement les «ERISA Membres du Conseil»).

13.2 Les investisseurs dans chacun des Fonds ERISA comprennent les associés commanditaires qui sont des entités régies aux Etats-Unis par la Loi de 1974 relative aux régimes de retraite et de couverture médicale ERISA. Dans le but de permettre aux associés commanditaires régis par ERISA de considérer chaque Fond ERISA comme VCOC's aux fins de ERISA ils ont besoin d'obtenir certains droits de gestion dans les sociétés dans lesquelles ils investissent dans Une manière et mes ure qui permettra à la Société de le qualifier comme VCOC. Par conséquent, il est convenu que aussi longtemps qu'un Fond ERISA détient directement ou indirectement des parts sociales dans la Société, la Société et ses filiales et leurs représentants désignés garantiront à chaque Fond ERISA (individuellement) les droits suivants (lesquels droits appartiendront seulement et seront exercés exclusivement par ce Fond ERISA à son profit et pour son propre compte):

13.2.1 Le droit de visiter et inspecter chacun des bureaux et propriétés de la Société et de ses filiales et le droit d'inspecter et reproduire les livres et registres de la Société et de ses filiales, aux moments où le Fond ERISA l'aura raisonnablement requis.

13.2.2 Le droit de nommer un représentant pour participer comme observateur à chacune des réunions du Conseil de Gérance de la Société (et chacune des filiales). La nomination et la révocation de ce représentant sera faite par préavis écrit du Fond ERISA à la Société et prendra effet à la délivrance du préavis écrit au siège social de la Société ou à toute réunion du Conseil de Gérance.

13.2.3 Le droit de recevoir, dans un temps raisonnable, après sa demande écrite, toutes les informations en relation avec la Société ou ses filiales ou sociétés affiliées, qu'il considère, à sa seule discrétion, comme appropriées., comprenant sans limitation sans limitation: (i) dans les 30 jours de la fin du mois les informations et déclarations financières consolidées mensuellement, incluant mais sans y être limité les bilans, profits et pertes et les déclarations relatives au flux de trésorerie de la Société et chacune de ses filiales et sociétés affiliées, (ii) dans les 90 jours de la fin de chaque période comptable et des déclarations financières consolidées annuelles, (iii) sur une base annuelle et pas plus tard que dans les 30 jours qui précèdent le début de l'exercice social de la Société ou si requis sur une base plus fréquente, le plan d'affaires, le budget et les prévisions et les estimations du flux de trésorerie de la Société et de chacune de ses filiales et sociétés affiliées; (iv) des rapports mensuels comprenant un cadre explicatif sur l'évolution du groupe dans des matières affectant matériellement le commerce et les affaires du groupe; et (v) les informations supplémentaires financières ou de gestion que le Fond

ERISA peut raisonnablement requérir comprenant tous rapports d'exploitation, budgets, autres rapports financiers et les détails des développements matérielles ou événements ou propositions significatives.

13.2.4 Le droit de rencontrer sur une base régulière les gérants ou autre personnel de la Société et de ses filiales et ses sociétés affiliées de temps en temps et moyennant un préavis raisonnable à la Société (ou la filiale ou la société affiliée en question) aux fins de consulter, donner un avis, des recommandations et assistance et influencer les gérants de la Société (ou ses filiales et sociétés affiliées) ou d'obtenir des informations concernant les opérations commerciales, les conditions financières, les activités et perspectives de la Société (ou de ses filiales ou de ses sociétés affiliées) et de donner son point de vue à ce sujet comprenant, sans limitation, des changements significatifs dans la gestion, le personnel et la rémunération des employés, l'introduction de nouveaux produits ou de nouvelles lignes d'affaires, des acquisitions importantes ou des ventes d'usines et d'équipements, des recherches significatives et des programmes de développement, l'achat ou la vente d'importantes marques de fabrique, licences ou concessions ou le début proposé ou le compromis d'un litige important;

13.2.5 Le droit de soumettre des propositions et suggestions au Conseil de Gérance de la Société ou au conseil de l'une quelconque de ses filiales, s'ils n'ont pas été adoptés par la gérance; et

13.2.6 Dans une mesure compatible avec la loi applicable (et au regard d'événements qui requièrent une divulgation publique, seulement à la suite de la divulgation publique de la Société au moyen de dépôts légaux de garanties en question ou autrement), le droit de recevoir un préavis en avance relatif à toutes parts sociales significatives, comprenant, sans limitation, des dividendes extraordinaires, des fusions, des acquisitions ou des ventes d'actifs, des émissions de montants significatifs de dette ou capital et des modifications matérielles aux Statuts, et le droit de se consulter avec la Société en relation à ses parts sociales.

13.3 Au cas où la Société cesse de qualifier comme une «société opérationnelle» (telle que définie à la première phrase du 29 C. F.R. Section 2510.3-101 (e), la Société et chaque Associé coopéreront de bonne foi pour prendre toutes les parts sociales raisonnables nécessaires pour assurer que l'investissement de PALAMON EE ou PALAMON II est qualifié comme «société opérationnelle à capital risque» (telle que définie dans le Plan de Régulation des Actifs) et doit continuer à être qualifiée comme «investissement à capital risque» (tel que défini dans le Plan de Régulation des Actifs). Cette disposition ne doit pas être entendue comme une obligation de toute Partie de fournir toute finance supplémentaire à la Société ou à ses filiales.

13.4 Pour les besoins de cet article, Fonds ERISA signifie PALAMON EUROPEAN EQUITY II LP et PALAMON EUROPEAN EQUITY II BOA L.P. ensembles ou l'un l'autre.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

Art. 14. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés.

14.1 L'Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés.

14.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant que les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent.

14.3 Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales.

Titre V. - Exercice social

Art. 15. Exercice social.

15.1 L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

15.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

15.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 16. Droit de distribution des parts.

16.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

16.2 Le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

16.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

16.4 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise à la majorité des Associés.

16.5 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

Titre VI. - Liquidation

Art. 17. Causes de dissolution. La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

Art. 18. Liquidation.

18.1 La liquidation de la Société n'est possible que si elle est décidée par la majorité des Associés.

18.2 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII. - Loi applicable

Art. 19. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2013.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

	Parts Sociales
PALAMON EUROPEAN EQUITY, II L.P.	12,278
PALAMON EUROPEAN EQUITY, II "BOA" L.P.	222
Total: douze mille cinq cents	12,500

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) correspondant à un capital de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents Euros.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, ont pris les résolutions suivantes:

1- Sont nommés Gérants de la Société pour une période indéterminée:

- Monsieur Gérard BECQUER, réviseur d'entreprises né le 29 avril 1956 à Briey, France, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

- Monsieur Jonathan HEATHCOTE, Investment Partner, né le 13 janvier 1961 à Weymouth, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 33, King Street, SW1Y 6RJ Londres, Royaume-Uni; et

- Monsieur Gaël SAUSY, employé privé, né le 19 février 1983 à Thionville, France, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société se trouvera engagée par la seule signature de tout Gérant ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par tout Gérant.

2- Le siège social de la Société est établi au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Belvaux, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: N. WEYRICH, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 26 juin 2013. Relation: EAC/2013/8278. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Releveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2013088938/531.

(130109962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

TPY Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1527 Luxembourg, 52, rue du Maréchal Foch.

R.C.S. Luxembourg B 159.985.

In the year two thousand and thirteen, on the nineteenth day of June.

Before us Maître Edouard Delosch, notary, residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of TPY Capital S.A., a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, with registered office at L-1527 Luxembourg, 52, rue du Maréchal Foch, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary, then residing in Rambrouch, of 15 March 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1556 of 13 July 2011, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 159.985 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have not since been amended.

The meeting was declared open at 12.30 p.m. by Mrs Nathalie CHEVALIER, with professional address in L-1855 Luxembourg, 46A, Avenue J.F. Kennedy, in the chair, who appointed as secretary Mr Torhild REFSDAL, with professional address in L-1855 Luxembourg, 46A, Avenue J.F. Kennedy.

The meeting elected as scrutineer Mrs Eva KOCZOROWSKI, with professional address in L-1855 Luxembourg, 46A, Avenue J.F. Kennedy.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record the following:

(i) That the agenda of the meeting was the following:

Agenda

1 Suppression of the nominal value of the shares;

2 Report of the complete liberation of the share capital of the Company, partially liberate at the incorporation of the Company;

3 Change of the currency in which the Company's share capital is expressed from Euro to US Dollars at the exchange rate Euro / US Dollars as published by OANDA as at 18 June 2013, being one Euro (EUR 1.-) for one comma thirty-three thousand three hundred eighty-eight US Dollars (USD 1.33388) so that the Company's share capital is fixed at forty-one thousand three hundred fifty point twenty-eight US Dollars (USD 41,350.28) divided into three million one hundred thousand (3,100,000) shares without nominal value;

4 Increase of the share capital of the Company by an amount of nine point seventy-two US Dollars (USD 9.72) so as to raise it from its current amount of forty-one thousand three hundred fifty point twenty-eight US Dollars (USD 41,350.28) to forty-one thousand three hundred sixty US Dollars (USD 41,360.-), without issuance of any new shares;

5 Conversion of the three million one hundred thousand (3,100,000) shares without nominal value into four million one hundred thirty-six thousand (4,136,000) shares without nominal value and subsequent reintroduction of a nominal value of one cent US Dollars (USD 0.01);

6 Amendment of the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company;

7 Miscellaneous.

(ii) That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of the shares held by the shareholders are shown on an attendance-list; this attendance- list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) That the proxies of the represented shareholders, signed by the proxyholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

(iv) That the whole corporate capital was represented at the meeting and all the shareholders present or represented declared that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, and waived their right to be formally convened.

(v) That the meeting was consequently regularly constituted and could validly deliberate on all the items of the agenda.

(vi) That the general meeting of shareholders, each time unanimously, took the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders resolve to suppress the nominal value of the shares, which is currently set at one Euro cent (EUR 0.01) per share, so that the share capital of thirty-one thousand Euros (EUR 31,000.-) is now represented by three million one hundred thousand (3,100,000) shares, without nominal value.

Second resolution

The general meeting of shareholders notice that the share capital, partially liberate at the incorporation of the Company, was completely liberate by a contribution in cash of twenty-three thousand euro (EUR 23,000.-) by each of shareholder proportionally to its current shareholding.

The amount of twenty-three thousand euro (EUR 23,000.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

Third resolution

The general meeting of shareholders resolved to change the currency in which the Company's share capital is expressed from Euro to US Dollars at the exchange rate Euro / US Dollars as published by OANDA as at 18 June 2013, being one Euro (EUR 1.-) for 1.33388 US Dollars (USD 1.33388) so that the Company's share capital is fixed at forty-one thousand three hundred fifty point twenty-eight US Dollars (USD 41,350.28) divided into three million one hundred thousand (3,100,000) shares without nominal value.

Fourth resolution

The general meeting of shareholders resolved to increase the share capital of the Company by an amount of nine point seventy-two US Dollars (USD 9.72) without issuance of any new shares, so as to bring it from its current amount of forty-one thousand three hundred fifty point twenty-eight US Dollars (USD 41,350.28) to forty-one thousand three hundred sixty US Dollars (USD 41,360.-), represented by three million one hundred thousand (3,100,000) shares without nominal value.

The amount of nine point seventy-two US Dollars (USD 9.72) has been fully paid up in cash by the current shareholders proportionally to their participation, and will be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The amount of nine point seventy-two US Dollars (USD 9.72) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

Fifth resolution

The general meeting of shareholders resolved to convert the (3,100,000) shares without nominal value into four million one hundred thirty-six thousand (4,136,000) shares without nominal value and resolves to reintroduce a nominal value of one cent US Dollars (USD 0.01) per share.

Sixth resolution

The general meeting of shareholders resolved to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company, so as to read as follows:

" **5.1.** The Company's subscribed share capital amounts to forty-one thousand three hundred sixty US Dollars (USD 41,360.-) represented by four million one hundred thirty-six thousand (4,136,000) shares having a nominal value of one cent US Dollars (USD 0.01) each (the "Shares")."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

There being no other business on the agenda, the meeting was adjourned at 12.45 p.m.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the Members of the Bureau, known to the undersigned notary by surname, first name, civil status and residence, such persons signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dix-neuvième jour du mois de juin.

Par-devant nous Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg.

s'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de TPY Capital S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1527 Luxembourg, 52, rue du Maréchal Foch, Grand-Duché de

Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné, alors de résidence à Rambrouch, en date du 15 mars 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1556 du 13 juillet 2011, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 159.985 (la "Société"). Les statuts n'ont pas été modifiés depuis sa constitution.

L'assemblée a été déclarée ouverte à 12.30 heures sous la présidence de Madame Nathalie CHEVALIER, demeurant professionnellement à L-1855 Luxembourg, 46A, Avenue J.F. Kennedy, qui a désigné comme secrétaire Monsieur Torhild REFSDAL, demeurant professionnellement à L-1855 Luxembourg, 46A, Avenue J.F. Kennedy.

L'assemblée a choisi comme scrutateur Madame Eva KOCZOROWSKI, demeurant professionnellement à L-1855 Luxembourg, 46A, Avenue J.F. Kennedy.

Le bureau ainsi constitué, le président a exposé et prié le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

(i) Que l'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

Ordre du jour

1 Suppression de la valeur nominale des actions;

2 Constatation de la libération intégrale du capital social de la Société, libéré partiellement à la constitution;

3 Changement de la devise dans laquelle le capital social de la Société est exprimé de l'Euro en dollars américains au taux de change Euro / dollars américains tel que publié par OANDA en date du 18 juin 2013, étant d'un Euro (EUR 1,-) pour un virgule trente-trois mille trois cent quatre-vingt-huit dollars américains (USD 1,33388), de sorte que le capital social de la Société est fixé à quarante-et-un mille trois cent cinquante virgule vingt-huit dollars américains (USD 41.350,28) divisé en trois millions cent mille (3.100.000) actions, sans valeur nominale;

4 Augmentation du capital social de la Société à concurrence de neuf virgule soixante-douze dollars américains (USD 9,72) pour le porter de son montant actuel de quarante-et-un mille trois cent cinquante virgule vingt-huit dollars américains (USD 41.350,28) à quarante-et-un mille trois cent soixante dollars américains (USD 41.360,-) sans émission de nouvelles actions;

5 Conversion des trois millions cent mille (3.100.000) actions sans valeur nominale en quatre millions cent trente-six mille (4.136.000) actions sans valeur nominale et réintroduction subséquente d'une valeur nominale de un cent de dollars américains (USD 0,01);

6 Modification du premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société;

7 Divers.

(ii) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions détenues par les actionnaires, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iii) Que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées par les mandataires, les membres bureau et le notaire soussigné resteront pareillement annexées au présent acte.

(iv) Que l'intégralité du capital social était représentée à l'assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés ont déclaré avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et ont renoncé à leur droit d'être formellement convoqués.

(v) Que l'assemblée était par conséquent régulièrement constituée et a pu délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

(vi) Que l'assemblée a pris, chaque fois à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de supprimer la valeur nominale des actions, qui est actuellement d'un cent d'euros (EUR 0,01), de façon à ce que le capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) soit maintenant représenté par trois millions cent mille (3.100.000) actions sans valeur nominale.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des actionnaires constate que le capital social, partiellement libéré à la constitution de la Société, a été entièrement libéré par des versements en espèces à hauteur de vingt-trois mille euros (EUR 23.000,-) par les actionnaires actuels à proportion de leur participation respective.

La somme de vingt-trois mille euros (EUR 23.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, preuve en ayant été fournie au notaire instrumentant.

Troisième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de changer la devise dans laquelle le capital social de la Société est exprimé de l'Euro en dollars américains au taux de change Euro / dollars américains tel que publié par OANDA en date du 18 juin 2013, étant d'un Euro (EUR 1,-) pour un virgule trente-trois mille trois cent quatre-vingt-huit dollars américains (USD

1,33388), de sorte que le capital social de la Société est fixé à quarante-et-un mille trois cent cinquante virgule vingt-huit dollars américains (USD 41.350,28) divisé en trois millions cent mille (3.100.000) actions, sans valeur nominale.

Quatrième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de neuf virgule soixante-douze dollars américains (USD 9,72) sans émission de nouvelles actions, pour le porter de son montant actuel de quarante-et-un mille trois cent cinquante virgule vingt-huit dollars américains (USD 41.350,28) à quarante-et-un mille trois cent soixante dollars américains (USD 41.360,-), représenté par trois millions cent mille (3.100.000) actions sans valeur nominale.

Le montant de neuf virgule soixante-douze dollars américains (USD 9,72) a été intégralement payé par un versement en numéraire des actionnaires actuels proportionnellement à leur participation respective dans la Société, et sera affecté au compte capital social nominal de la Société.

Le montant de neuf virgule soixante-douze dollars américains (USD 9,72) a dès lors été à la disposition de la Société à partir de ce moment, la preuve ayant été rapportée au notaire soussigné.

Cinquième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de convertir les trois millions cent mille (3.100.000) actions sans valeur nominale en quatre millions cent trente-six mille (4.136.000) actions sans valeur nominale et décide de réintroduire une valeur nominale d'un cent de dollars américains (USD 0,01).

Sixième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'assemblée générale des actionnaires a décidé de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société de la manière suivante:

« **5.1.** La Société a un capital souscrit de quarante-et-un mille trois cent soixante dollars américains (USD 41.360,-) divisé en quatre millions cent trente-six mille (4.136.000) actions d'une valeur nominale d'un cent de dollars américains (USD 0,01) chacune (les «Actions»).».

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont estimés à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12.45 heures.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux Membres du Bureau, connus du notaire soussigné par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: N. CHEVALIER, T. REFSDAL, E. KOCZOROWSKI, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 20 juin 2013. Relation: DIE/2013/7850. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): pd. RECKEN.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 03 juillet 2013.

Référence de publication: 2013089067/195.

(130110128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Bongrape S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 173.120.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 18 juin 2013 à 15.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée Générale ratifiée à l'unanimité la nomination de la société PACBO EUROPE Administration et Conseil, immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B174324, ayant son siège social au 1, rue Joseph Hackin L-1746 Luxembourg, représentée par Monsieur Patrice Crochet, 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, au poste d'Administrateur, suivant conseil d'administration en date du 29/01/2013.

- L'Assemblée Générale renouvelle aux postes d'Administrateurs, Monsieur Koen LOZIE, Monsieur Joseph WINANDY et la société PACBO EUROPE Administration et Conseil.

- L'assemblée renouvelle au poste de Commissaire aux comptes Monsieur Pierre SCHILL.

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui délibérera sur les comptes clôturés au 31 décembre 2013.

Pour copie certifiée conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013088380/20.

(130109351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

BGP Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2342 Luxembourg, 42, rue Raymond Poincaré.

R.C.S. Luxembourg B 129.017.

Extrait rectificatif de l'extrait enregistré sous le N° L120028251 et déposé au R.C.S. Luxembourg le 16/02/2012

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 26 janvier 2012, que:

1. L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Jean-Charles Bolot de son mandat d'Administrateur avec effet au 26 janvier 2012. Elle décide de nommer avec effet immédiat en qualité d'Administrateur de la Société, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2018, Monsieur Jean-Pierre Bolot, administrateur de société, né le 2 juillet 1953 à Epinal (France), demeurant au 21A, rue Raspail à F-59990 Aubry.

2. L'assemblée décide de renouveler le mandat de tous les administrateurs et du délégué à la gestion journalière jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2018.

3. L'assemblée prend acte de la démission du gérant de la société «VERIDICE S.à r.l.» et décide en conséquence de révoquer la société «VERIDICE Sàrl» et de nommer en son remplacement à la fonction de Commissaire aux comptes la société «CONCILIUM Sàrl», établie et ayant son siège social à L-1330 Luxembourg, 34A, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, numéro 161.634, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2013.

BGP COMPANY S.A.

Référence de publication: 2013088367/23.

(130110186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

ACE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 114.346.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ACE S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2013088308/12.

(130109383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.

AIT Holdco 15 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 162.256.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Référence de publication: 2013088316/10.

(130109821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2013.
